

Fraude et fuite de sujets et de réponses au Bac
Plusieurs condamnations à des peines de prison

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

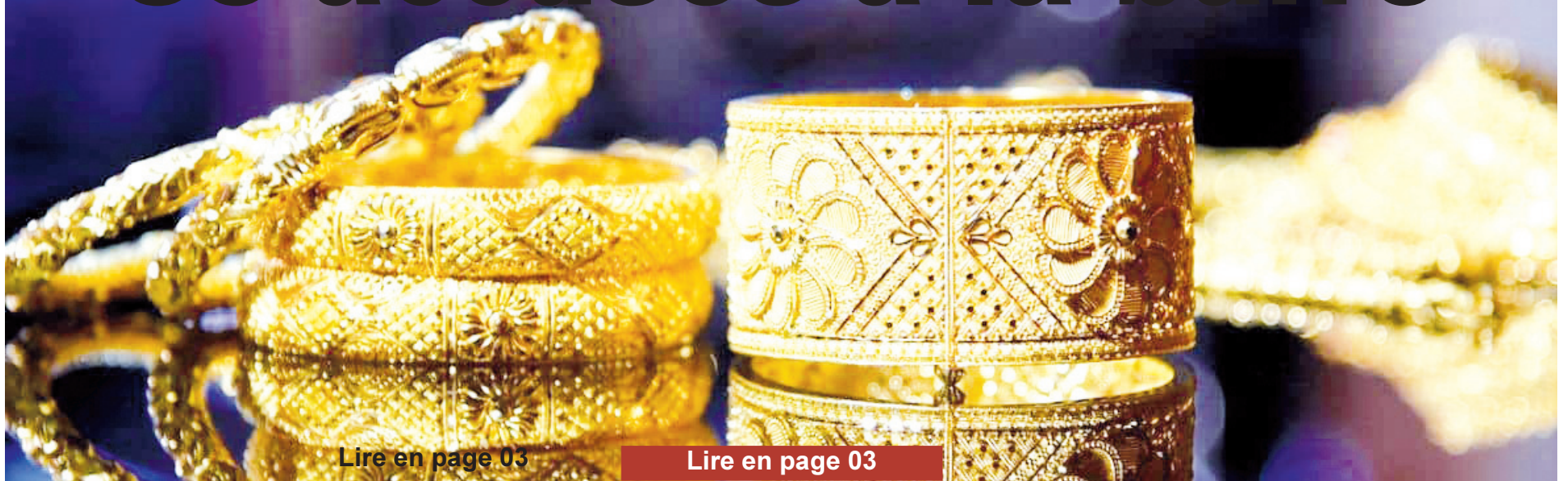
N°7211 - SAMEDI 21 JUIN 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Impact de la guerre Iran-Israël
sur le transport aérien

**Moyen Orient:
Une zone rouge**

P16

Le scandale de 1.100 milliards d'or devant la justice
83 accusés à la barre



Lire en page 03

Lire en page 03

Riposte iranienne à l'agression sioniste

**Israël subit
de grosses pertes**



Lire en page 16

P07

ORAN

16ème Congrès Euro-Africain d'allergologie et d'immunologie clinique
Un hommage spécial au Président de la République

Mustapha Hidaoui à Oran

Les camps d'été de cette année seront exceptionnels

Ecole Supérieure de l'Air de Tafraoui

**Sortie de la 55ème promotion d'élèves officiers
et d'officiers stagiaires**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Algérie-Malaisie

Sonelgaz prêt à répondre aux besoins énergétiques du groupe Lion



Le PDG de Sonelgaz, Mourad Adjal, a indiqué, mercredi, que le groupe public était prêt à répondre à tous les besoins énergétiques du groupe malaisien Lion, qui projette d'investir en Algérie, notamment dans le domaine des industries de transformation et de la sidérurgie. M. Adjal, qui recevait une délégation du groupe malaisien Lion, conduite par son PDG, Tan Sri William Cheng, a précisé que "Sonelgaz en tant qu'opérateur fiable dans le domaine de l'énergie (électricité et gaz) est pleinement engagé dans la mise en œuvre des recommandations des hautes autorités du pays visant à encourager l'investissement étranger en Algérie et à créer un environnement favorisant de tels investissements", indi-

que un communiqué du groupe public. "Le groupe Sonelgaz est prêt à répondre à tous les besoins énergétiques requis par les investissements du groupe malaisien Lion, en garantissant le meilleur niveau d'approvisionnement et la durabilité et la qualité du service", a affirmé le même responsable. Et de souligner, à cet égard, l'importance de la coordination entre les équipes techniques des deux groupes afin que la partie algérienne puisse disposer de toutes les données lui permettant d'avoir une idée précise des besoins de l'investisseur malaisien, et ce, en vue de proposer des solutions adaptées aux projets prévus, notamment le projet qui sera réalisé en coopération avec le groupe industriel algérien Sider.

L'école «Alouette» inculque aux enfants l'importance de préserver l'environnement



L'administration de l'école «Alouette», en présence des parents d'élèves, a organisé une fête de fin d'année scolaire dans une ambiance très festive par l'organisation d'une sortie à la forêt de Canastel, à Oran. A travers des ateliers animés par les enseignants, les élèves ont fait preuve de créativité que le public présent a applaudi chaudement que ce soit sur la protection de l'environnement ou la préservation des arbres pour pouvoir profiter d'un air sain et propre. La créativité des enfants a été tout au long de cette manifestation, accompagnée par les encouragements des parents, des enseignants et du public présent. Cette créativité a été particulièrement remarquable dans l'interaction avec l'histoire de la ré-

volution algérienne et son passé glorieux, où l'émotion était forte chez les enfants. Ils ont également abordé la question palestinienne et ont imploré la miséricorde pour les martyrs de Ghaza. Le programme comprenait également des concours et les élèves se sont distingués, sous les applaudissements de leurs parents. Les gagnants ont également reçu de précieux prix. L'élève Keddadra Aya a exprimé sa joie à l'occasion de cet événement national et a remercié le personnel éducatif et administratif de l'école. D'autre part, la directrice de l'école, Boudou Radia, a exprimé sa grande joie, à la réussite de cet événement historique à l'occasion du 5 juillet, fête de l'Indépendance et de la Jeunesse.

Vacance du poste de président de la Cour constitutionnelle

Mme Leïla Aslaoui assure l'intérim



La Cour constitutionnelle a organisé, jeudi, une délibération pour constater la vacance du poste de président, et ce, sous la présidence du membre le plus âgé, Mme Leïla Aslaoui, qui assurera l'intérim jusqu'à la désignation d'un nouveau président. "Conformément aux dispositions du décret présidentiel 22-93 du 5 Chaâbane 1443 correspondant au 8 mars 2022 relatif aux règles se rapportant à l'organisation de la Cour constitutionnelle, notamment ses articles 6, 7 et 8, il a été procédé, jeudi 19 juin 2025, à l'organisation d'une délibération de la Cour constitutionnelle, sous la présidence du membre le plus âgé, Mme Leïla Aslaoui, à l'effet de constater la vacance du poste de président", après que M. Omar Belhadj a demandé à être "déchargé de la présidence de la Cour constitutionnelle pour des raisons personnelles",

lit-on dans le communiqué de cette institution. Mme Leïla Aslaoui, membre la plus âgée, assurera l'intérim de la présidence de la Cour constitutionnelle jusqu'à la désignation du nouveau président dans les quinze (15) jours suivant la notification prévue à l'article 6 du décret présidentiel susmentionné. Le décret précise qu'il est procédé à l'organisation d'une délibération de la Cour constitutionnelle, sous la présidence du membre le plus âgé, à l'effet de constater la vacance du poste de président. Une copie de la délibération est notifiée au président de la République et l'intérim de la présidence de la Cour constitutionnelle est assuré par le membre le plus âgé jusqu'à la désignation du nouveau président dans les quinze (15) jours suivant la notification prévue à l'article 6 susmentionné, selon le texte.

Ministère de la Formation - UNICEF

Signature d'un accord de partenariat



Un accord de partenariat a été signé jeudi, entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), portant sur le plan d'action bilatéral pour la période 2025-2026, dans le cadre du programme de coopération conjointe 2023-2027, a indiqué un communiqué du ministère. L'accord de partenariat a été signé par le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Yacine El Mahdi Oualid, et la directrice du bureau de l'UNICEF en Algérie, Mme Katarina Johansson, et ce, dans le cadre du "renforcement de la coopération bilatérale et en soutien aux efforts

de l'Etat pour la promotion de la formation professionnelle et l'intégration socio-économique des jeunes". Il vise à "mettre en œuvre des projets prioritaires, tels que l'élaboration d'une stratégie nationale pour la prise en charge des jeunes non scolarisés, non formés et sans emploi, la lutte contre le décrochage scolaire à travers des solutions alternatives et intégrées, la promotion des apprentissages de qualité, le développement des compétences comportementales et professionnelles, et le renforcement des capacités du personnel du secteur en matière de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques au sein du système de formation".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DADirection - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug MohamedDirecteur de la Publication
Abdellah BOUHALIDirecteur Technique
Benyoucef MohamedConception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42

Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dzSiteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefourdan@yahoo.frTous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Le scandale de 1.100 milliards d'or devant la justice

83 accusés à la barre

Par B.Kamel

Il s'agit d'une gravissime affaire impliquant aussi bien des bijoux que de prétendus richissimes, jusque là, tapis dans l'ombre mais qui n'ont pas pour autant réussi à échapper à la justice et à rendre des comptes. L'enquête diligentée par les éléments de la Sûreté nationale avait, rappelons-le, permis d'intercepter 136 kg d'or et 180 kg d'argent et le gel de tous les avoirs et des comptes bancaires des prévenus d'un équivalent de 1.100 milliards. Les facettes du trafic sont diverses et vont de l'évasion fiscale, de trafic illicite, de dissimulation, corruption, ventes fictives et activités fantômes. Il s'agit a priori du plus grand scandale de trafic illicite d'or en Algérie. Une affaire qui a fait beaucoup de bruits, au vu de l'importance de la quantité d'or saisie et des volumes des montants dissimulés des transactions illicites, résultant de ce trafic. L'affaire rebondit donc avec pas moins de 83 accusés dont 22 en détention qui devront comparaître devant la Cour d'Algérie. Impliqués dans une lourde affaire de «commerce d'or», ils devront désormais répondre des chefs d'accusation qui pèsent sur eux. L'audience aura lieu le 2 juillet prochain, après son report. Ces individus, parmi lesquels figurent des grossistes et des importateurs, sont soupçonnés d'appartenir à un groupe criminel organisé. Ils auraient exploité les facilités offertes par leur activité professionnelle fictive de vente en gros de bijoux, causant ainsi des pertes de plusieurs milliards au Trésor public. Leur activité frauduleuse leur vaut de graves accusations notam-

ment de fraude fiscale, de blanchiment d'argent en bande organisée transfrontalière, de falsification de documents commerciaux et bancaires, de pratiques commerciales frauduleuses et de violation de la réglementation des changes. Une affaire qui met en toile l'étendue du scandale d'or et des allégations de corruption à grande échelle en Algérie et pas seulement chez des particuliers. Une affaire qui n'est pas sans rappeler une affaire antérieure traitée de l'ère du président déchu et les aveux d'un ex-Premier ministre sur des lingots d'or offerts par des monarchies du Golfe et revendus sur le marché noir. C'est dire que le marché illicite d'or représente en Algérie comme une cause d'un enrichissement sans cause et ni gêne, d'ailleurs pour certains opportunistes avides de gain facile. Il est vrai que l'ampleur de cette affaire met en lumière les défis de la lutte contre la corruption en Algérie mais les enquêteurs disposaient de toute la latitude et du temps nécessaire afin de remonter le puzzle. Le tribunal du pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed avait déjà eu à prononcer des condamnations contre les impliqués dans cette affaire. Le 15 janvier dernier, rappelons-le, des peines allant de 01 à 20 ans de prison ferme, assorties de la confiscation des biens, propriétés et avoirs financiers, ont été prononcées. Parmi les principaux condamnés figurent K.S (12 ans de prison ferme et 08 millions de dinars d'amende), B. A, gérant d'une société (10 ans de prison ferme et 08 millions de dinars d'amende) et T.O, actuellement en fuite (20 ans de prison ferme et plus de 314 millions de dinars d'amende). D'autres sociétés

impliquées ont également été condamnées à de lourdes amendes. Certains accusés, comme le gérant B.R, ont bénéficié d'un acquittement. Cette affaire souligne l'importance de la justice dans la lutte contre la criminalité économique. Une autre affaire, celle connue sous le nom d'«El Bouchi» qui a défrayé la chronique, sera bientôt devant les juges. Sept ans après la saisie record de 701 kilos de cocaïne au port d'Oran, le tribunal correctionnel de Dar El-Beïda s'apprête à juger six personnes dans cette affaire. Au cœur de ce procès se trouve Kamel Chikhi, un influent promoteur immobilier algérois, reconverti dans l'importation de viande. Les accusés, incluant les deux frères de Chikhi, sont poursuivis pour gestion d'un groupe criminel transnational et blanchiment d'argent. La drogue, d'une pureté de 85%, était dissimulée dans une cargaison de viande en provenance du Brésil. L'enquête a révélé des irrégularités dans les documents d'importation, le conteneur incriminé n'étant pas répertorié dans les registres officiels. Cette saisie, la plus importante d'Algérie depuis 2012, marque un tournant dans la lutte contre le trafic de drogue dans le pays. Deux entreprises, spécialisées dans l'importation de viande, sont également impliquées dans cette affaire. Leur rôle présumé dans ce vaste réseau de trafic de cocaïne soulève des questions sur la réglementation et le contrôle des importations en Algérie. L'issue de ce procès est attendue avec impatience, car elle pourrait avoir des répercussions importantes sur la lutte contre la criminalité organisée et le blanchiment d'argent en Algérie.

En raison de la nature sensible de ses missions

Le corps de la Sûreté nationale bénéficie d'une attention particulière

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire M. Brahim Merad a affirmé, jeudi, que le corps de la Sûreté nationale bénéficiait d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics en raison de la nature sensible des missions qui lui sont confiées. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales adressées à plusieurs membres du Gouvernement, le ministre a précisé que "le corps de la Sûreté nationale bénéficie d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics compte tenu de la nature sensible des missions qui lui sont confiées ainsi que du rôle remarquable et des sacrifices considérables consentis par ses membres". Répondant à une question relative à la promotion des agents de police titulaires de diplômes supérieurs obtenus après leur intégration au corps de la Sûreté nationale, M. Merad a rappelé que "ces agents sont soumis aux dispositions de l'ordonnance 06-03 portant statut général de la fonction publique qui garantit le droit à la promotion à tout fonctionnaire remplissant les conditions légales requises, y compris les fonctionnaires appar-

tenant à ce corps sensible". Il a précisé que les personnels de ce corps sécuritaire sont également régis par des dispositions spécifiques, compte tenu de la nature de leurs missions. Ainsi, "le statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de la Sûreté nationale ne prévoit pas explicitement ce type de promotion (promotion sur titre)", a-t-il indiqué. Toutefois, M. Merad a rappelé que "les efforts déployés par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) pour obtenir une dérogation exceptionnelle, ont permis à un nombre important de membres

de police, ayant obtenu des diplômes universitaires au cours de leur carrière professionnelle, d'accéder à des grades supérieurs conformément à leur niveau de formation universitaire dans la limite des postes disponibles". Dans le même sillage, le ministre a affirmé que "le cadre juridique actuel a consacré de nouveaux principes, permettant d'accéder à des grades supérieurs soit par voie d'examen professionnel, soit par sélection, avec la possibilité d'une progression dans les grades, contrairement à ce qui était en vigueur auparavant".

Mouvement partiel dans le corps des chefs de daïra au niveau des wilayas

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a opéré, jeudi, après accord du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, un mouvement partiel dans le corps des chefs de daïra au niveau des wilayas, a indiqué un communiqué du ministère. "Après accord de Monsieur le président de la République, Monsieur le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire a opéré, jeudi 23 Dhou El Hijda 1446 correspondant au 19 juin 2025, un mouvement partiel dans le corps des chefs de daïra au niveau des wilayas", lit-on dans le communiqué. Ainsi, "quarante-quatre (44) cadres ont été promus chefs de daïra, cinquante-huit (58) chefs de daïra ont été mutés, six (6) chefs de daïra ont été admis à la retraite, il a été mis fin aux fonctions de huit (8) chefs de daïra et trois (3) chefs de daïra ont été appelés à d'autres fonctions", selon le communiqué.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Ces candidats au Bac qui prennent des risques inutiles

Le Bac restera toujours ce tremplin, vers un avenir meilleur ou cette trappe qui va nous condamner à rester éternellement, dans le grand trou de l'échec. C'est pour ça, et depuis sont instauration officielle en France, par l'empereur Napoléon 1er en 1808, le Baccalauréat est devenu l'événement pédagogique, le plus important dans tous les systèmes éducatifs de part le monde. En Algérie, le Baccalauréat ne fait pas exception à cette règle. Ainsi, le gouvernement algérien est totalement engagé, par le truchement de ses autorités compétentes à donner au Bac toute la force et la crédibilité qui lui revient de droit et du coup, renforcer sa réputation et son autorité pédagogique. Mais, puisque le parfait n'existe pas et à chaque démarche dans la vie devrait avoir ses tares et ses faiblesses, l'on est tout le temps prêt à être surpris par des accidents de parcours. C'est une persévérance coûteuse en temps et en énergie qui commence en première année secondaire, pour s'achever en réussite ou en échec après trois bonnes années d'épuisants labeurs. A signaler que le parcours du combattant va s'accélérer et se durcir, notamment au cours de l'année de terminale. Il y aurait des programmes s'étalant sur toute l'année scolaire, pour environ une moyenne de dix matières. C'est quand même pénible pour un ados, spécifiquement, les ados de cette «fin des temps», plus fragiles que leurs ancêtres. C'est là, justement, que l'élève va apprendre à comprendre le vrai sens de la vie. Et qu'il devrait se l'arracher difficilement et dignement. Les incidents de toutes sortes dont nous entendions parler à chaque rendez-vous avec l'examen du Bac font partie de ces revers qui se répètent et impossibles à éviter. Au fait, le rêve du parfait n'existe que dans les esprits imparfaits... La réussite de l'examen du Bac, en tant que rendez-vous pédagogique national, le plus important du système éducatif national, à la lisière du cycle scolaire et universitaire, est concrètement traduit dans sa réputation mondiale, notamment auprès de l'Unesco. A retenir, que le Bac algérien jouit auprès des établissements de l'Enseignement supérieur dans tous les Etats du monde y compris les pays réputés pour leur avancement sur le plan de l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique. Cette distinction est beaucoup plus présente chez nos jeunes talents, connus pour leur perspicacité. Ces derniers ont réussi à s'imposer dans le domaine de la recherche scientifique où de très nombreux Algériens ont marqué par leur empreinte les multiples domaines de la recherche dans les labos des universités occidentales et japonaises..

Conseil de la Nation

Adoption du texte de loi relatif à l'organisation du tribunal des conflits

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, jeudi, à l'unanimité le texte de la loi organique relatif aux attributions, à l'organisation et au fonctionnement du tribunal des conflits. Le vote du texte s'est déroulé en séance plénière présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa et de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou. Dans son rapport complémentaire, la Commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial au Conseil de la nation a salué la révision de la loi organique relative au tribunal des conflits, ce qui est à même d'"impulser le système législatif national vers la consécration de l'Etat de droit". Cette révision vise à "améliorer le mécanisme de résolution des conflits de compétence entre les juridictions du système judiciaire ordinaire et les juridictions du système judiciaire administratif, à travers l'élargissement de la composante du tribunal des conflits, l'unification des modalités de nomination des juges de siège et gouverneurs d'Etat.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Blé, récoltes en hausse, importations en cours

L'Algérie continue de jongler entre ses besoins urgents en céréales et ses ambitions de souveraineté alimentaire. Alors que la campagne moisson-battage 2024-2025 s'annonce nettement plus abondante, avec des rendements moyens qui dépassent les 55 quintaux à l'hectare, contre 47 l'année passée, selon l'expert agricole Mustapha Bennoui sur Chaîne 3, l'Office algérien interprofessionnel des céréales «OAIC» a passé, en parallèle, une importante commande sur le marché international. Selon une annonce relayée par Reuters, l'OAIC aurait acheté 420.000 tonnes de blé tendre lors d'un appel d'offres international conclu à environ 244,5 dollars la tonne C&F. Une opération rendue possible par la baisse des prix, certains vendeurs cherchant à libérer de l'espace à l'approche des récoltes, selon l'agence. De son côté, SovEcon, cabinet spécialisé dans les marchés céréaliers, avance que l'Algérie aurait même acquis entre 550.000 et 570.000 tonnes, avec des fournisseurs attendus de Roumanie, de Bulgarie et d'Ukraine. Face au coût de ces importations, Djamel Belaid, spécialiste des questions agricoles, suggère dans un article publié sur TSA et son blog Mediapart, d'agir aussi en aval de la filière. Il plaide pour une augmentation du taux d'extraction de farine dans les moulins, de 75 % à 100 %, ce qui permettrait, selon lui, de réaliser une économie de 61 dollars par tonne de blé importée. Un levier économique qui, conjugué aux efforts de production nationale, pourrait alléger la facture céréalière du pays. Dans le Sud algérien, où les rendements atteignent déjà des pics de 86 quintaux à l'hectare, Mustapha Bennoui reste optimiste : l'amélioration des techniques culturales et l'électrification progressive des périmètres agricoles devraient encore accroître la production dans les années à venir. Il rappelle toutefois l'urgence de réviser la carte agricole nationale qui date de 1933, pour mieux adapter les stratégies à la nouvelle donne climatique et hydrique du pays. Par ailleurs, selon Reuters, l'Office national algérien des aliments de bétail (ONAB) a lancé ce jeudi un nouvel appel d'offres international pour l'achat de jusqu'à 240.000 tonnes de maïs destiné à l'alimentation animale, ont indiqué des négociants européens. Entre commandes à l'international et relance de la production locale, l'Algérie trace, tant bien que mal, son chemin vers plus d'autonomie céréalière.

Finance islamique

Plus de 500 milliards de DA de dépôts

Les dépôts bancaires relevant de la finance islamique ont atteint 506 milliards de dinars, dont une grande partie a servi au financement de projets, a indiqué jeudi le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred. Lors d'une séance plénière de questions orales à l'APN, présidée par le vice-président de l'institution, Zouhaier Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, M. Bouzred a estimé que ce chiffre était considérable, précisant que 437 milliards de dinars de ces dépôts avaient servi au financement de projets et d'opérations commerciales. Il a, dans ce cadre, fait état de l'ouverture de plus de 745.000 comptes au titre de la finance islamique jusqu'à septembre 2024. Mettant en avant les différentes mesures prises ces dernières années en faveur de la finance islamique, le ministre a fait savoir que l'Algérie compte désormais 12 banques proposant des services de finance islamique, dont 02 exclusivement dédiées à ce type de services, sur les 20 banques en activité à travers le territoire national. Jusqu'à fin 2024, ces banques comptaient 87 agences spécialisées et 861 guichets de finance islamique, dont 700 guichets relevant de banques publiques, a-t-il précisé, ajoutant que ses services "envisagent la création d'une banque publique dédiée exclusivement à la finance islamique". Le lancement de Sukuk souverains à l'avenir et la création de compagnies d'assurance Takaful permettront au secteur de couvrir l'ensemble des opérations bancaires relevant de la finance islamique, a-t-il dit.

Pour protéger le bétail contre les affections cutanées

Vers le lancement d'une campagne nationale de vaccination

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa a annoncé, jeudi, le lancement imminent d'une campagne nationale de vaccination visant à protéger le bétail contre les affections cutanées. Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Zouhaier Nasri, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou et de membres du Gouvernement, M. Cherfa a précisé que "les vaccins nécessaires à cette campagne qui débutera dans les 10 prochains jours, ont été importés". Cette opération intervient parallèlement avec l'intensification de la campagne nationale lancée il y a un mois, visant à protéger le cheptel contre la fièvre aphteuse, a-t-il ajouté, indiquant que plus de deux (2) millions de doses de vaccin ont été importées dans ce cadre. Concernant la 3e édition du Recensement général de l'agriculture, organisée entre le 19 mai et le 27 juillet 2024, le ministre a souligné l'importance de cette opération, qui permet de constituer une base de données exhaustive et détaillée, pour une évaluation globale du secteur et l'amélioration de la qualité des données administratives, rappelant que les résultats définitifs ont été validés lors du Conseil des ministres du 11 avril 2025. Ces résultats,

a-t-il ajouté, seront publiés et diffusés "dans les prochains mois" pour exploitation par les statisticiens, ingénieurs, experts, universitaires, centres de recherche et opérateurs économiques. En ce qui concerne le projet de réhabilitation du barrage vert, M. Cherfa a rappelé la mobilisation d'une enveloppe financière de plus de 75 milliards DA pour sa réalisation durant la période 2023-2030. Dans ce cadre, une somme de 11 milliards DA a été allouée pour la phase 2025, en partenariat avec 116 entreprises chargées d'effectuer les opérations de reboisement sur une superficie de 19.253 hectares, l'ouverture de plus de 438 km de pistes, la réalisation de travaux de conservation des eaux et des sols (55.095 m3), la mobilisation de ressources hydriques sur une ligne de 5.200 m, le forage de 112 puits, outre les travaux de fixation des dunes de sable sur une superficie estimée à 915 hectares. Répondant à une question sur la régularisation du foncier agricole, le ministre a rappelé l'installation d'une commission nationale chargée de l'étude de l'ensemble des dossiers en suspens, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors de la célébration du 50e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), le 26 novembre 2024,

pour clore ce dossier avant la fin de l'année 2025. Cette commission a élaboré une circulaire interministérielle, publiée le 1er juin courant, portant assainissement du foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat, dans le cadre des différentes formules d'octroi et d'exploitation. Ce nouveau texte a permis la mise en place de nouveaux mécanismes de traitement et de régularisation des situations en suspens, selon M. Cherfa qui a précisé que les travaux de la commission avaient permis d'identifier 94 problématiques liées à la régularisation du foncier agricole. Le secteur a entamé l'installation des commissions de wilaya, présidées par les walis de la République, en vue d'assurer le suivi du processus d'assainissement du foncier agricole, pour entamer prochainement le traitement des dossiers, a affirmé le ministre. En réponse à une question sur les silos de stockage de céréales dans la wilaya d'El Menia, le ministre a fait savoir que cette wilaya, qui occupe le premier rang national en matière de production de fourrage et le 11e en production céréalière, bénéficiera d'un projet de réalisation d'un silo stratégique d'une capacité de 100.000 tonnes dans la commune d'El Menia, dont les travaux seront lancés "dans les plus brefs délais après l'achèvement des procédures administratives".

Transport domestique

La nouvelle compagnie aérienne entrera bientôt en service

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a fait savoir jeudi que la compagnie de transport aérien domestique que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné de créer, entrerait en service dans quelques semaines, affirmant qu'elle résoudrait plusieurs problèmes de transport pour les habitants des wilayas du Sud. Répondant aux questions des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une plénière présidée par le vice-président de l'APN, Zouhaier Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et de membres du Gouvernement, M. Sayoud a salué la décision du président de la République relative à la création de cette compagnie, la qua-

lifiant d'"adéquate et idoine", une décision qui est à même, dit-il, de "résoudre toutes les problématiques des habitants des wilayas du Sud". "Nous avons franchi de grands pas, et si les choses se passent ainsi, la compagnie entrera incessamment en service, dans quelques semaines", assure-t-il. Le ministre a indiqué que l'Etat "travaille sur d'autres mesures afin de résoudre le problème du transport aérien des habitants du Sud en destination des wilayas du Nord", soulignant la nécessité de prendre en charge cette catégorie, notamment dans les wilayas de Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar, qui n'ont pas d'autres alternatives que le transport aérien, notamment pour les déplacements médicaux. Concernant le transport ferroviaire, M. Sayoud

a précisé que la priorité de l'Etat actuellement consistait en les grandes lignes qui ont connu d'importants investissements, tels que la ligne Gara Djebilet- Bechar, Bled el Hadba-Annaba et Bechar-Beni Abbes, ajoutant "qu'après l'achèvement de ces projets, ils seront reliés aux wilayas voisines, une nécessité qui s'impose dans un proche avenir, afin de réaliser une rentabilité et une efficacité socio-économique". Et dans le but d'assurer un nombre suffisant de bus aux citoyens des dix nouvelles wilayas, le ministre a affirmé que "les efforts étaient en cours pour l'exploitation de l'excédent des bus de transport des étudiants, en vue de le mettre à la disposition de ces wilayas, afin de fournir aux citoyens un service public acceptable".

Tassili Airlines

Accord pour le transfert de propriété à Air Algérie

Le transfert de propriété de la compagnie aérienne nationale Tassili Airlines du groupe Sonatrach holding activités extérieures et soutien (relevant de Sonatrach) à Air Algérie, sera opéré en vertu d'un accord signé jeudi à Alger, entre les deux parties. Selon un communiqué d'Air Algérie, l'accord a été signé au siège du ministère des Transports par le PDG de la compagnie, Hamza Benhamouda et le PDG de Sonatrach holding activités extérieures et soutien, Mohamed Tira, en présence du ministre du secteur, Saïd Sayoud. "L'accord cadre définit les mécanismes ré-

glementaires adoptés pour l'exécution minutieuse de l'opération de transfert, ce qui garantit un transfert organisé de la propriété et la continuité de l'activité dans un cadre légal et reflète le respect par les deux parties des principes de gouvernance et d'intégration stratégique en matière de transport aérien", ajoute le communiqué. L'accord se veut "un premier pas stratégique dans le processus de transfert de Tassili Airlines, au titre d'une vision nationale visant à développer le transport aérien domestique et à renforcer les liaisons entre les différentes wilayas du pays", a-t-on précisé. A cet

effet, Air Algérie a affirmé son engagement total pour la réussite de ce transfert "stratégique", à travers la mobilisation de toutes ses ressources en vue d'une transition "fluide et efficace" assurant la continuité des services et soutenant l'intégration institutionnelle dans le domaine de l'aviation. Cette opération intervient en application des instructions données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors d'une réunion spéciale tenue le 12 mars 2025, concernant la création d'une Compagnie aérienne nationale de transport domestique.

Mesures en faveur de la communauté nationale à l'étranger

Un geste fort du Président de la République

Les instructions données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres, relatives aux facilitations d'accueil des membres de la communauté nationale établie à l'étranger durant la saison estivale, constituent un jalon important et un geste fort de la part du président de la République. Ces instructions visent à renforcer les dispositifs d'accueil et de prise en charge des Algériens établis à l'étranger, notamment durant la saison estivale. Le président de la République avait ordonné la prise de toutes les mesures et dispositions nécessaires pour "assurer une meilleure prise en charge et fournir des services utiles" aux membres de la diaspora algérienne au niveau des ports et aéroports à travers la mise en place de facilitations au profit des détenteurs de passeports algériens afin de simplifier leur entrée au pays, tout au long de la saison estivale. Dans cette optique, le secrétaire général du Mouvement dynamique des Algériens en France (Moudaf), Nasser Khabat, a salué un "geste fort" du président de la République qui confirme "l'attention portée à nos ressortissants où qu'ils se trouvent". Cette décision s'inscrit dans "la continuité des engagements du président de la République en faveur de la communau-

té nationale établie à l'étranger", a déclaré à l'APS Nasser Khabat qui y voit "un jalon important dans la construction d'un lien durable et structurant entre la diaspora algérienne et son pays". Il a exprimé sa "pleine satisfaction" suite à cette instruction qui confirme "l'intégration pleine et entière des Algériens à l'étranger dans la dynamique nationale", réaffirmant l'engagement du Moudaf à œuvrer avec les institutions nationales pour consolider le lien entre la communauté et sa mère patrie. Pour sa part, le député, représentant de la communauté nationale à l'étranger à l'Assemblée populaire nationale (APN), Fares Rahmani, a réitéré sa reconnaissance pour l'intérêt accordé par le président de la République aux préoccupations des ressortissants algériens, que ce soit au niveau des aéroports, des ports ou des services consulaires, ainsi que les mesures visant à faciliter l'acte d'investissement aux membres de la communauté nationale dans leur pays d'origine. Il a, entre autres, salué la décision permettant aux Algériens titulaires de passeports arrivés à expiration - et disposant d'un passeport étranger valide d'au moins six mois - de pouvoir entrer sur le territoire national par les ports et aéroports, une mesure jugée "utile et attendue", notamment face à la forte demande enregistrée cette année au niveau des

consulats pour le renouvellement des passeports. Il s'est également réjoui des mesures de facilitation accordées aux familles de la communauté leur permettant d'entrer avec leurs véhicules à travers les différents ports algériens, soulignant l'importance de cette mesure dans la facilitation du retour des familles algériennes pendant la saison estivale. Abondant dans le même sens, Saad Laanani, représentant de la communauté nationale établie en France à l'APN, a réaffirmé la satisfaction de la communauté vis-à-vis de ces mesures qui traduisent "une volonté politique forte d'intégration et de reconnaissance de la diaspora dans la dynamique nationale". "La communauté algérienne à l'étranger, en particulier en France, est très satisfaite de l'intérêt accordé par le président de la République aux membres de la communauté en vue de leur faciliter le retour au pays et d'alléger les procédures de voyage, notamment durant la saison estivale", a-t-il déclaré, soulignant l'"impact positif" de ces mesures, y compris la possibilité d'acquérir des billets d'avion à tarif réduit. Pour ce député, ces mesures traduisent l'attachement du président de la République à la communauté et à l'amélioration de ses conditions d'accueil et d'entrée au pays, particulièrement lors de la saison estivale.

Saison estivale 2025

Plan d'action pour accueillir les estivants dans les meilleures conditions

Les autorités locales à travers les wilayas du pays s'attellent à mettre en œuvre un plan d'action alliant aspects organisationnel, sécuritaire et environnemental pour accueillir les estivants dans les meilleures conditions et assurer le succès de la saison estivale 2025, a indiqué mardi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. "Ces préparatifs, prévoyant des mesures pratiques liées aux aspects organisationnel, sécuritaire, environnemental et social, interviennent dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, relatives à l'organisation de cette saison, et conformément aux recommandations de la

Commission nationale de préparation et de suivi de la saison estivale 2025", précise la même source. Parmi les principales mesures prises dans ce sens, "la tenue de réunions de coordination au niveau local pour évaluer l'état d'avancement des préparatifs de la saison estivale et suivre la mise en œuvre des mesures décidées" et "l'installation de cellules de veille chargées de suivre au quotidien l'état des plages et la disponibilité des infrastructures et des services". Ces mesures comprennent également "des sorties périodiques sur le terrain pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux d'aménagement des fronts de mer, notamment pour ce qui est du pavage, des trottoirs, de l'éclairage public et de l'aménagement des espaces réservés à l'installation de chai-

ses ombragées", ajoute le ministère, insistant sur "l'impératif d'accélérer le rythme des travaux et le strict respect des normes de qualité". Il s'agit en outre de "l'organisation de campagnes de sensibilisation continues pour la prévention des risques inhérents à la saison estivale tels que les feux de forêt et les noyades dans les plans d'eau", de "l'amélioration du cadre environnemental en veillant continuellement à la propreté des sites touristiques, en entretenant les espaces verts et en organisant périodiquement des campagnes de nettoyage des plages", et de "la programmation de la réalisation d'infrastructures dédiées aux estivants, incluant des toilettes publiques et des douches, en respectant les normes sanitaires et environnementales", poursuit le communiqué.

Fraude et fuite de sujets et de réponses au Bac

Plusieurs condamnations à des peines de prison

Les tribunaux de Timimoun, Djelfa, Touggourt et Ain Defla ont émis, mercredi, des mandats de dépôt et infligé des amendes à l'encontre de plusieurs individus pour fraude aux épreuves du baccalauréat par la diffusion et la fuite des réponses via les moyens de communication à distance. "Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Timimoun porte à la connaissance de l'opinion publique que dans le cadre du suivi du déroulement et de la sécurisation des examens officiels, et suite à des informations émanant des services de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Timimoun, relatives à l'enregistrement

d'un cas de fuite et de publication de réponses des épreuves du baccalauréat, session juin 2025, le procureur de la République a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire, ayant abouti à l'arrestation du dénommé (K.A.R)", lit-on dans un communiqué du procureur de la République près le tribunal de Timimoun. En date du 18 juin 2025, le suspect a été présenté devant le parquet de la République, conformément à la procédure de comparution immédiate, pour délit de publication et de fuite de sujets des épreuves finales du baccalauréat. A l'issue du procès, l'accusé a été reconnu coupable et condamné à une peine de 020) ans de prison, dont un an avec sursis, assortie d'une amen-

de de 200.000 DA, avec placement sous mandat de dépôt. De même, le parquet de la République près le tribunal de Djelfa a annoncé que dans le cadre de la lutte contre l'atteinte à l'intégrité des examens, un cas de publication du sujet de mathématiques a été enregistré, en date du 16 juin 2025, outre l'arrestation de l'auteur. La suspecte, répondant aux initiales (A.CH), a été déférée devant le parquet de la République près le tribunal de Djelfa en date du 18 juin 2025 et poursuivie pour délit de diffusion du sujet de l'épreuve finale du baccalauréat via les moyens de communication à distance, et renvoyée devant la section des délits, conformément à la procédure de comparution immédiate.

Times Higher Education Impact Rankings 2025

L'Algérie décroche la 1ère place au niveau maghrébin

L'Algérie a décroché la 1ère place aux niveaux maghrébin et africain, avec 53 universités, dans le classement mondial du Times Higher Education Impact Rankings 2025, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Les établissements universitaires algériens ont remporté la première place au niveau maghrébin, en termes de nombre d'universités figurant dans le classement mondial du Times Higher Education Impact Rankings 2025, avec 53 universités algériennes classées, représentant ainsi le nombre le plus élevé aux niveaux maghrébin et africain", ajoute la même source. Dans ce classement des 400 meilleures universités mondiales, l'université d'El-Oued occupe la première place au niveau national, suivie des universités de Khenchela et d'Oum El-Bouaghi, puis de celle de M'sila à la troisième place. L'université de Souk-Ahras décroche, pour la première fois, la quatrième place au niveau national. Ce classement s'appuie sur "l'évaluation de l'impact socio-économique des universités sur la base de leur contribution à la réalisation des objectifs du développement durable des Nations Unies, et de critères précis incluant la qualité de la recherche scientifique, l'enseignement d'excellence, les partenariats communautaires, et les initiatives environnementales et sociales, afin de mettre en exergue le rôle des universités face aux défis mondiaux, tels que la pauvreté, le changement climatique et l'égalité sociale", conclut le communiqué.

Accidents de la circulation 04 morts et 258 blessés en 24 heures

Quatre personnes sont décédées et 258 autres ont été blessées dans des accidents de circulation, survenus en 24 heures à travers le pays, a indiqué jeudi un communiqué de la Protection civile. Par ailleurs, le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a permis le sauvetage de 185 personnes, dont 94 traitées sur place et 10 autres évacuées vers des structures sanitaires locales, ajoute la même source, déplorant toutefois la mort par noyade d'un jeune homme (24 ans) à la plage d'El Marsa (wilaya d'Oran). Le bilan de la Protection civile fait état également deux autres cas de décès par noyade dans des plans d'eau, respectivement à Relizane et El-Bayadh. S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, il a été procédé à l'extinction de 31 incendies dans plusieurs wilayas du pays, note la même source.

Algérie Télécom

2,2 millions abonnés au réseau de la fibre optique

L'entreprise Algérie Télécom a annoncé, jeudi, avoir dépassé les deux millions d'abonnés au réseau de la fibre optique, précisant que le 2,2 millionième abonné a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset. Dans une publication sur sa page officielle sur les réseaux sociaux, l'entreprise a exprimé "sa fierté d'avoir franchi une nouvelle avancée dans l'extension du réseau de fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) à travers tout le territoire national, avec l'enregistrement aujourd'hui de son 2,2 millionième abonné dans la wilaya de Tamanrasset". Algérie Télécoms a affirmé que ce chiffre "reflète son engagement indéfectible à fournir des solutions technologiques modernes et à améliorer l'expérience client à travers des services Internet à haut débit et de qualité".

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ بن شني نور الدين
محضر قضائي لدى محكمة مستغانم
اختصاص مجلس قضاء مستغانم
الكائن بحي شموحة منطقة ايضا عمارة ب 5 حي زغول مستغانم
رقم الهاتف: 07.96.04.49.43
محضر نشر مضمون عقد توكيل رسمي تكليف بالوفاء
عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية
المادة 412 فقرة 04 من ق.أ.م.أ
بموجب الإنذار الصادر عن رئيس محكمة عين تادلن بتاريخ
2025/06/04 رقم الترتيب: 25/00508 الطالب بن شني مراد
بنشر مضمون عقد التوكيل الرسمي الخاص بالسند التنفيذي
المتعلق في الحكم الصادر عن محكمة مستغانم قسم الجنيح
المؤرخ في 2024/11/25 رقم الجدول 24/11866 رقم
الفهرس 24/12525 المؤيد بالقرار الصادر عن مجلس قضاء
مستغانم الغرفة الجزائرية بتاريخ 2025/01/13 رقم الفهرس
25/00122 الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في
2025/02/23 تحت رقم 25/50 ضد مناد توفيق ابن بن زيتوني
السكن حي 50 مسكن بلدية ماسرى مستغانم وذلك في جريدة
يومية وطنية قاضي ب: إلزام المدعى عليه مناد توفيق بأداء
قيمة الدين المطالب به بمبلغ (2.000.000 دج) مليوني دينار
جزائري تعويضاً عن الضرر اللاحق به. إثباتاً لذلك حررنا هذا
المحضر لتنتشر نسخة منه بجريدة يومية وطنية طبقاً للقانون
المحضر القضائي
21.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة عين تادلن
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنياً و في
أول درجة حضورياً في الشكل: قبول إعادة السير في دعوى بعد
انجاز الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر عن محكمة
الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 12-15-2024 فهرس رقم
24/3872 و اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الدكتور عو
الحبيب و المودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2025-04-17
تحت رقم 865، و بالنتيجة الحكم بالحجر على المرجع ضده بن
قوة الشارف المولودة بتاريخ 1970-10-26 ببلدية مستغانم ابن
صالح و بساحة ربيعة رقم عقد ميلادها 3211 مقدماً عليه
لرعايته و إدارة شؤونه القانونية والمالية والإدارية بدلا عنه،
مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية مستغانم بالتأشير بافتتاح
التقديم والحجر على هامش شهادة ميلاد المحجور عليه و ذلك
بسعي من النيابة. إلزام المرجع بنشر منطوق هذا الحكم في
أحدى الجرائد اليومية الوطنية باللغة العربية للإعلام وتحميته
المصاريف القضائية. بذأ صدر هذا الحكم و أفصح عنه جهارا
بالجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ اليوم والشهر والسنة
المذكورين أعلاه ولصحته أمضى عليه كل من الرئيس وأمين
الضبط.
الرئيس/ أمين الضبط
21.06.2025

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine-salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez
le numéro
0556 366 201

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690




Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m². Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée).Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le 07 74 55 20 10.

Curieux s'abstenir



WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836




Pour Toutes vos

annonces

Veuillez
nous Contacter au
Numéro de Tél

041 30 73 41

ou par
email

lecarrefourdoran@yahoo.fr
ou Venez nous voir au
16 Bd Benzedjeß - Oran

16ème édition du Congrès Euro-Africain d'allergologie et d'immunologie clinique

Un hommage spécial au Président de la République

Par B. Habib

Les travaux de la 16ème édition du Congrès Euro-Africain d'allergologie et d'immunologie clinique ont été ouverts ce jeudi 19 juin 2025 à l'Hôtel «AZ» d'Oran, en présence du wali d'Oran: Samir Chibani, du président du Congrès: le Dr Habib Douaghi ainsi que des représentants de sociétés et associations internationales d'allergologie et d'immunologie de 20 pays. Ces travaux ont mis en avant l'importance de l'impact de la santé numérique et de l'intelligence artificielle dans la prise en charge des patients allergiques et du rôle de la recherche scientifique pour promouvoir la santé en allergologie et immunologique. Un Congrès qui tombe à point nommé pour permettre aux médecins savants et chercheurs des USA, d'Europe et du continent africain d'échanges académiques et d'expériences entre l'Union européenne et l'Afrique, restée durant longtemps en marge des avancées et des progrès technologiques pour un bon diagnostic et une prise en charge, somme toute, des maladies allergiques et immunologiques. Un événement important donc qui permet de jeter les passerelles scientifiques et académiques entre les experts et chercheurs africains et leurs homologues européens. Ce thème crucial qui met en exergue le diagnostic, le traitement

et la prise en charge des maladies d'allergologie et d'immunologie est aujourd'hui «classé au 4ème rang des préoccupations majeures de l'OMS», selon des experts participant à ce Congrès qui, rappelons-le, est organisé par la Société algérienne d'Allergologie et d'immunologie, d'habitude centré sur la capitale Alger puis délocalisé pour la première fois à Oran, en juin 2025, pour un intérêt géostratégique médical, du fait que la wilaya d'Oran jouit de potentialités de santé énormes dont les infrastructures lesquelles ont été en exergue par le wali, lors de son allocution d'ouverture des travaux. D'ailleurs, le premier responsable de la wilaya a évoqué «les avancées modernes en matière de diagnostic des maladies allergiques et la nécessité de renforcer la coopération internationale et les échanges mutuels dans ce domaine entre les différents continents». Dans ce cadre, a soutenu le wali, «la wilaya d'Oran a pris des mesures permettant la préservation de son environnement et de son écosystème à travers notamment la densification des aménagements en espaces verts et de surfaces verdoyantes ainsi que la réduction du dioxyde de carbone». «Soutenir les projets environnementaux et écologiques avec la participation des sociétés civiles constitue un axe important pour les actions visant la meilleure prise en

charge des maladies allergiques, en plus de la prévention contre les maladies allergiques par la protection de l'environnement et la procuration de l'air pur aux citoyens», dira encore le wali. Cette nouvelle approche dans la prise en charge de ce type de maladie «s'adapte parfaitement par la vision développée par l'Algérie», a fait savoir Samir Chibani. «Oran avec sa position géostratégique dans la Méditerranée, ses plateformes de santé numérique et d'IA et d'échanges, de savoir et de connaissances dans le domaine du diagnostic, de traitement et de prise en charge des maladies d'allergologie et d'immunologie clinique, est de ce fait un modèle en Afrique. Ce Congrès a été marqué par l'annonce, ce jeudi soir à Oran, de la naissance officielle de l'Académie africaine des maladies d'allergologie et d'immunologie clinique, à l'initiative du Professeur Habib Douagui, président de la Société algérienne d'allergologie et d'immunologie clinique (SAAIC), également membre du Conseil de la Nation chargé de la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale. Les participants au Congrès ont attribué un hommage spécial au Président de la République, Abdelmajid Tebboune, pour ses efforts dans la promotion de la recherche scientifique et du savoir en Algérie et dans le continent africain.

Mustapha Hidaoui à Oran

Les camps d'été de cette année seront exceptionnels

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a affirmé, jeudi soir à Oran, que les camps d'été de cette année seront exceptionnels et différents des éditions précédentes. Lors du lancement d'un exercice de simulation du fonctionnement et de l'organisation des centres de vacances et de loisirs pour la jeunesse, saison estivale 2025, organisé au village méditerranéen de Belgaid (Bir El Djir), en présence de la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi, le ministre a souligné que l'édition 2025 des camps d'été sera marquée par une nouvelle dynamique. Elle vise à offrir aux enfants issus de la diaspora algérienne ainsi qu'à ceux venant de 40 wilayas du pays, des moments de loisirs de qualité. Il a précisé que "de nombreuses réformes structurelles ont été apportées aux camps afin d'assurer une expérience de qualité. Cela inclut une préparation anticipée, la numérisation du secteur, l'élaboration d'un projet éducatif, ainsi qu'une formation spécialisée des encadreurs. Nous arrivons aujourd'hui à la phase de simulation, une étape décisive pour évaluer notre degré de préparation à la mise en œuvre de ces nouveautés". Ce cadre est également, selon lui, une opportunité pour inculquer des valeurs aux



jeunes, telles que l'esprit de citoyenneté, le sens civique, l'entrepreneuriat, ainsi que le développement de compétences clés comme le leadership, la communication, le dialogue et l'autonomisation. De son côté, Mme Cherfi, a souligné que son instance participera aux camps, afin de faire connaître aux enfants tous les mécanismes mis en place par l'Etat

pour la protection de leurs droits. A noter que cet exercice de simulation, organisé sur trois jours à l'initiative du ministère de la Jeunesse, a réuni environ 1.000 participants issus de différentes wilayas du pays, dont des animateurs, directeurs de camps, intendants, maîtres-nageurs, médecins, psychologues et autres intervenants.

12ème Sûreté urbaine

Un dealer neutralisé avec une arme à feu

On apprend de sources officielles que les hommes de loi de la 12ème Sûreté urbaine, implantée dans le quartier de Canastel à Oran, ont mis fin aux activités dangereuses d'un dealer. Cet individu qui activait dans le milieu du trafic de drogues, a été arrêté à bord d'une voiture de luxe. Après sa neutralisation, les policiers ont opéré une perquisition dans son domicile, transformé en lieu de commercialisation de drogues. La fouille minutieuse s'est soldée par la découverte de 497 unités de comprimés psychotropes et un pistolet calibre 08 mm. On apprend aussi que les enquêteurs, en poussant leurs recherches plus loin, ont mis la main sur 9.150 euros. Après fin d'audition, l'individu en question a été présenté devant la justice et écroué. A. Kader

Le domaine public sous la fêrle des squatteurs

Le "squat" de la chaussée et des trottoirs par des commerçants et autres acteurs est un problème courant en Algérie, affectant la circulation et la sécurité des piétons. Profitant de l'absence de mesures de dissuasion, nombre de gérants de restaurants, cafés, crémeries, investissent dans l'illégal. Ils accaparent l'espace public, font sortir chaises et tables et réservent leurs places sur les trottoirs. En effet, les trottoirs et chaussées sont squattés par les étalages de toutes sortes de marchandises. Plus grave encore, quelques réparateurs d'appareils électroménagers, des cyclistes mais aussi des garagistes de lavages de voitures travaillent carrément sur les trottoirs et les quelques aires de stationnement sises devant leurs commerces. Certains pseudos commerçants ont fait maintenant basse sur les trottoirs et les espaces publics et ont occupé abusivement les trottoirs sans se soucier du danger qu'ils font courir aux piétons surtout aux enfants et les personnes âgées, et vu l'absence de répression de ce phénomène, ils sont allés jusqu'à empêcher les automobilistes de se garer devant les magasins en déposant des cartons, des chaises. Le cas d'Oran est frappant, de nombreux commerçants refusent toujours de rompre avec ces pratiques à la fois illégales et provocantes. Outre le squat par les commerçants et les établissements classées, un autre phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur, il s'agit du squat par certains chantiers de construction par la pose de gravats, bois, ciment, fer etc... Cette situation a terni l'image et l'esthétique de la ville, en dépit des efforts des pouvoirs publics. En résumé, le squat de la chaussée et des trottoirs est un problème complexe qui nécessite une approche globale impliquant l'application de la loi, l'aménagement de l'espace public et la sensibilisation des commerçants et des citoyens en général. Youcef Chaibi

Ecole Supérieure de l'Air de Tafraoui

Sortie de la 55ème promotion d'élèves officiers et d'officiers stagiaires

Le Général-Major Zoubir Ghouila, commandant des Forces aériennes, a présidé, mercredi soir, la cérémonie de sortie de la 55e promotion d'élèves officiers et d'officiers stagiaires de l'Ecole Supérieure de l'Air "Chahid Djebbar Tayeb" de Tafraoui (2e Région Militaire). Selon le Commandant de l'Ecole, le Général Kamel Nemmouchi, les neuf promotions sortantes, baptisées du nom du chahid héros Farès Houari, comprennent notamment la 38e promotion du cours de commandement et d'état-major, la 114e promotion des officiers navigateurs (cours de perfectionnement), la 111e promotion des officiers non-navigateurs (cours de perfectionnement), la 55e promotion des élèves officiers d'active, et la 12e promotion intégrée dans le système LMD (Licence - Master - Doctorat). Sont également sortis la 11e promotion de formation en pilotage de transport, la 9e promotion en drones, la 9e promotion en spécialité contrôleur aérien, la 5e promotion en météorologie aéronautique et la 4e promotion de formation militaire de base commune. La formation a aussi inclus des stagiaires provenant de pays frères et amis. Le Général-Major Zoubir Ghouila a inspecté les unités formées, assisté à la prestation de serment des diplômés, décoré les majors de promotion et a donné son accord pour que la promotion porte le nom du chahid Farès Houari, dont la famille a été honorée à cette occasion. Des démonstrations de combat rapproché (Kuk Sool) ont été présentées, suivies d'un spectaculaire show aérien impliquant huit formations successives, soulignant la rigueur et la maîtrise des pilotes dans le respect total des règles de sécurité aérienne. Le Général Nemmouchi a souligné que l'école œuvre à attirer l'élite parmi les bacheliers, en leur offrant un programme de formation académique et militaire d'excellence, visant à former des officiers à la fois compétents scientifiquement et ancrés dans des valeurs nobles.

Abadla-Hamaguir
Les travaux du 2ème tronçon
de la section ferroviaire
bien avancés



Les travaux de réalisation et d'équipement du deuxième tronçon de 100 km de la section Bechar -Abadla –Hamaguir, du mégaprojet de ligne ferroviaire minière Bechar-Tindouf-Gara-Djebilet, connaissent une "importante avancée", a indiqué lundi l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF). Le deuxième tronçon restant de cette section d'une distance de 100 km, reliant Abadla à la zone de Hamaguir, est marqué par un avancement significatif de sa réalisation, notamment en matière de travaux de revêtement, de réalisation des installations techniques, d'ouvrages d'art et de pose de la voie ferrée qui sont entamés sur plusieurs parties de cette section ferroviaire devant être réceptionnée à la fin de l'année 2025, a précisé l'ANESRIF sur sa page officielle Facebook. La zone de Hamaguir sera aussi dotée d'une gare pour le transport de voyageurs et de marchandises, selon les déclarations faites auparavant à l'APS par des responsables de l'ANESRIF. Le mégaprojet de voie ferroviaire Bechar-Tindouf-Gara-Djebilet, destiné à la valorisation du gisement de Gara-Djebilet, est divisé en trois (3) grandes sections, à savoir Bechar-Abadla-Hamaguir (200 km), Tindouf-Oum Laâssel (175 km) et Hamaguir-Oum Laâssel-Tindouf-Gara Djebilet (575 km), soit un parcours de 950 km, permettra aussi le renforcement des transports de voyageurs et de marchandises à travers une grande partie du Sud-ouest du pays, selon sa fiche technique.

Lutte contre la cybercriminalité à Tiaret
La police arrête
un voleur en ligne



Dans le cadre de sa lutte contre toutes les formes de criminalité, notamment la cybercriminalité, la 12ème Sûreté urbaine de Tiaret a arrêté, en fin de la semaine dernière, un individu, âgé de 37 ans, pour fraude en ligne à travers les réseaux sociaux, en promettant à ses victimes l'achat de produits proposés dans les annonces publiées sur les réseaux sociaux, a-t-on appris auprès de la cellule de communication et des relations générales de la Sûreté de wilaya de Tiaret. L'affaire fait l'objet d'une ouverture d'une enquête suite à une plainte déposée par une victime, déclarant avoir été victime de vol et de fraude en ligne. Les enquêtes menées, cependant, par les mêmes services, ont abouti à l'identification et l'arrestation du suspect et à la récupération d'un vélo électrique volé de type trotinette. Après l'achèvement des procédures judiciaires, le suspect a été présenté, mercredi dernier, devant le procureur de la République près le tribunal de Tiaret qui a émis un placement en détention provisoire à son encontre, en attendant sa comparution devant le juge compétent.

L. Bouhala

Pêche et aquaculture à Mostaganem
Des Assises régionales
pour insuffler le secteur

Par Charef Kassous

La wilaya de Mostaganem a accueilli, mercredi dernier, les professionnels de la pêche et de l'aquaculture des wilayas côtières de l'ouest algérien. Sous l'égide de la Direction générale et de la Chambre algérienne du secteur et la collaboration de la wilaya de Mostaganem, les gens de mer de Chlef, d'Oran, d'Ain Témouchent, Tlemcen et Mostaganem sont venus débattre, deux jours durant, sur les grands axes d'un domaine en quête d'être optimisé. Sous le slogan "Pour une meilleure gestion de l'effort de pêche et une meilleure organisation de la profession", deux journées ont été inscrites dans un programme dont les thématiques devront cerner tous les contours de la profession. Étaient présents à cette manifestation, MM. Ahmed Menasri, Secrétaire général de la wilaya, pour représenter le wali, Hicham Hadad, Directeur général de la pêche et de l'aquaculture et Nabil Aouchi, président de la Chambre algérienne. A l'occasion de l'ouverture des Assises du secteur, le SG, M. Ahmed Menasri, a mis en exergue la stratégie des autorités de la wilaya pour accompagner le secteur à tous les niveaux. Il dira que cette stratégie s'inscrit dans les axes de la promo-

tion de l'économie nationale. Il ajoutera qu'un intérêt avéré a toujours été traduit par la valorisation de la profession par un accompagnement significatif. Ce secteur, assurera l'interlocuteur, représente une véritable richesse pour l'économie locale, emploie directement et indirectement plusieurs milliers de personnes. C'est ainsi que l'écoute des préoccupations des armateurs, des mandataires et des marins pêcheurs a été de tous les temps le leitmotiv de la démarche des autorités de la wilaya. Le secteur de la pêche et de l'aquaculture reste un levier pour la sécurité alimentaire. Face à l'épuisement des ressources marines, occasionné par de multiples causes, sa préservation par le respect de la réglementation, reste un défi, sinon une responsabilité de tous. Lors de son allocution, M. Hicham Haddad, Directeur général, a expliqué les raisons pour lesquelles ces Assises sont sensiblement capitales. Regrouper les professionnels du secteur, dira-t-il, exprime la volonté de la tutelle (ministère de l'Agriculture du Développement Rural et de la Pêche) de reconstruire les charnières de la gestion dans toutes ses dimensions. Cette rencontre, avec les professionnels du secteur, doit s'orienter vers de nouvelles approches visant

d'abord le respect des lois de la pêche, raviver rationnellement l'effort de pêche, l'usage des engins de pêche et de l'armement, la maintenance de la flottille de pêche, les ports de pêche, les arrêts biologiques, les tailles marchandes, la préservation du stock pêchable, la politique de l'aquaculture et le commerce du produit de la pêche et de l'aquaculture. Il reste certain que toutes démarches préconisant les objectifs arrêtés nécessitent une implication intrinsèque des professionnels. Le président de la Chambre locale, quant à lui, n'est pas allé par le dos de la cuillère. En sa qualité de professionnel, son intervention a été très significative car il a exhorté le Directeur général le sollicitant sur un ensemble de problèmes qui nuisent à la profession. En l'invoquant à écouter les professionnels, il est revenu sur les conditions de travail et la protection sociale des 7.000 marins de la wilaya de Mostaganem, sur la formation, le manque de pièces détachées pour les bateaux, les arrêts biologiques, les investissements, l'aquaculture, les ports de pêche, etc... Pour dire enfin qu'aujourd'hui, les pouvoirs centraux sont venus écouter les professionnels, par l'organisation d'une rencontre régionale. C'est le témoignage d'une volonté avérée pour le redressement du secteur.

Université Djillali Liabes de Sidi Bel Abbès
«L'innovation sociale des sciences politiques:
avenir éducatif et économique»

Par Mohamed Nouar

Dans le sillage des récentes avancées observées au sein de la Faculté de Droit et de Sciences Politiques de l'Université Djillali Liabes de Sidi Bel Abbès, il convient de s'arrêter sur une initiative emblématique qui, par sa nature et sa portée, interpelle le paysage académique et entrepreneurial national : l'octroi du label "projet innovant" au projet "Educ Support", émanant de l'étudiante N. Manal, en Master 2 de Sciences Politiques. Il est à souligner que cette réalisation est la première du genre dans le domaine des sciences sociales, et plus précisément au sein d'une faculté de droit et de sciences politiques, ce qui ouvre de nouvelles perspectives et encourage fortement les étudiants de ces filières à l'innovation et à la création dans tous les domaines de la recherche brisant ainsi tous les tabous. Ce projet, une plateforme d'enseignement à distance dédiée aux cours de soutien privés, transcende la simple innovation technologique pour s'inscrire dans une réflexion plus profonde sur l'adaptabilité de l'éducation à l'ère numérique et son rôle dans la promotion de l'égalité des chances. En proposant un accès facilité à un soutien académique, "Educ Support" ne se contente pas de combler une lacune pédagogique ; il ouvre également un champ d'expérimentation pour des modèles éducatifs hybrides, qui fusionnent l'autonomie de l'apprentissage en ligne et la rigueur d'un encadrement personnalisé. Sur le

plan éducatif, "Educ Support" répond à un besoin criant de personnalisation et de flexibilité dans l'apprentissage notamment pour le palier du moyen avec un effectif d'étudiants très élevé touché par l'adolescence pour être un pont vers le palier supérieur. Il démocratise ainsi l'accès à un soutien de qualité, en particulier pour les étudiants des régions éloignées ou ceux dont les ressources sont limitées, contribuant ainsi à réduire les disparités et à favoriser la réussite académique pour tous. C'est une vision de l'éducation qui s'adapte aux réalités contemporaines, utilisant la technologie comme levier pour l'inclusion et l'excellence. L'éloge public de ce projet par Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Professeur Kamel Bedari, lors de sa visite, n'est pas anodin. Il signifie une reconnaissance officielle de la pertinence de l'innovation ascendante, celle qui émerge du corps étudiant, et une incitation à l'intégration de ces dynamiques au cœur des stratégies nationales de développement. Cette approbation ministérielle confère au projet une légitimité institutionnelle qui est essentielle pour sa pérennisation et son éventuelle généralisation. La fierté exprimée par le Doyen de la Faculté, le Professeur Tayeb Ibrahim Ouiss, ne se limite pas à la réussite individuelle de l'étudiante. Elle résonne comme une affirmation de la vitalité intellectuelle de l'institution et de sa capacité à incuber des talents porteurs de solutions concrètes pour la société. L'ac-

cent mis sur "l'esprit d'initiative et d'innovation" et le "soutien total de la direction de la faculté" témoigne d'une vision managériale qui dépasse le cadre traditionnel de l'enseignement pour embrasser une mission plus large : celle de former des acteurs du changement, capables de transformer les idées en réalités tangibles. Du point de vue social, "Educ Support" porte en lui une forte dimension d'équité. En offrant un accès plus juste à des ressources pédagogiques complémentaires, il contribue à lutter contre le décrochage scolaire et à renforcer l'autonomie des apprenants. Ce projet, fierté des sciences sociales, illustre comment l'innovation sociale peut émerger des sphères académiques pour répondre à des défis sociétaux majeurs, en l'occurrence, l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité de l'éducation pour tous. Il crée également un environnement propice à l'émancipation des jeunes talents, en leur offrant une plateforme pour développer leurs compétences et leur confiance en soi. L'importance de ce type de projet réside également dans sa contribution à la création de "ponts de coopération entre l'université et les institutions économiques". "Educ Support", en tant que start-up potentielle, incarne cette convergence souhaitée entre le monde académique et le secteur productif. Il démontre que l'université n'est pas une tour d'ivoire, mais un moteur de développement économique et social, capable de générer de la valeur ajoutée et de stimuler l'entrepreneuriat.

Ecole supérieure de l'arme des blindés de Batna

Sortie de 7 nouvelles promotions

Au total, 7 nouvelles promotions sont sorties, mardi, à l'issue de l'année de formation 2024-2025, à l'Ecole supérieure de l'arme des blindés (ESAB) "Chahid Mohamed-Kadri" d'Oued Chaâba, à Batna, au cours d'une cérémonie présidée par le Général-major Noureddine Hambli, commandant de la 5ème région militaire (RM). Ces promotions sont constituées d'officiers de maîtrise et d'officiers d'application spécialisés dans les blindés, d'élèves titulaires du certificat d'aptitude professionnelle militaire 2ème degré, du certificat professionnel militaire 2ème degré, du certificat d'aptitude professionnelle militaire 1er degré, et du diplôme de formation de formateurs (1er et 2ème degré). Le commandant de l'ESAB,

le général-major Abdelhafid Bouhnaf, a souligné, dans une allocution prononcée à cette occasion, que ces promotions ont reçu "une formation militaire et scientifique théorique et pratique, conformes aux dernières méthodes pédagogiques, ce qui leur permettra d'accomplir leurs nobles missions avec tout le professionnalisme requis".

Il a également appelé les diplômés à "déployer le maximum d'efforts pour défendre la souveraineté, la sécurité et la stabilité du pays", avant de saluer les "importants efforts fournis par les formateurs" et "la discipline et la persévérance des stagiaires, dont plusieurs venus de pays frères et amis". La cérémonie a débuté par l'inspection, par le Général-major Hambli, des carrés constitués

des élèves sortants, avant la prestation de serment, la remise des grades, l'échange du drapeau entre les promotions et la baptismation des promotions diplômées du nom du Martyr Mohamed Chetara (1933-1960). La cérémonie a donné lieu à l'organisation d'exhibitions de sports de combat et d'exercices militaires exécutés tout en maîtrise et en parfaite synchronisation par les élèves des promotions sortantes. Le Général-major, commandant la 5ème RM, a ensuite visité les ateliers pédagogiques et de formation où il a reçu des explications complètes sur leur fonctionnement. La famille du Martyr Mohamed Chetara, dont les promotions sortantes portent le nom, a été honorée en clôture de la cérémonie.

Transport urbain à Alger

L'ETUSA lance samedi prochain un programme spécial pour la saison estivale

L'établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) lancera, samedi prochain, un programme spécial à l'occasion de la saison estivale, visant à faciliter les déplacements des citoyens de la capitale et de sa périphérie, a indiqué mardi l'entreprise dans un communiqué. Ce programme inclut les dessertes habituelles du réseau de transport public, prolongées jusqu'à 1h du matin, les dessertes du Plan Bleu (vers les plages), ainsi que des dessertes nocturnes à destination des Sablettes et de la place Kittani, précise la même source. Ainsi, le service de transport public habituel sera assuré de 6h à 1h, avec un total de 185 lignes exploitées en



journée et 23 lignes en soirée. Concernant les dessertes vers les plages, dans le cadre de l'initiative Plan Bleu, l'Etusa mettra en service 13 lignes spéciales, actives de 8h à 20h, au tarif unique de 100 DA (aller-retour). Il s'agit des lignes : Douéra - Plage Sidi Fredj, Khemis El Khechna - Plage de Boumerdès (via Ouled Moussa), Hammadi - Plage de Boumerdès, El Harrach - Plage Aïn Taya, Chevalley - Plage Sidi Fredj, Haouch El Gazouz - Plage Kheloufi, Cité Abaziou 1 (Douéra) - Plage Kheloufi, Cité Sidi M'hamed - Plage Kheloufi, Aïn El Malha - Plage Kheloufi, Chaibia - Plage Kheloufi (via

Birtouta), El Kerrouche - Plage de Réghaïa (via la ville de Réghaïa). S'ajoutent à cela les lignes: Cité Mohamed Maouche - Plage Aïn Benian et El Rahmania - Plage Kheloufi (via les quartiers Q22, Q23, Q25, 1.500 logements, Athmane Belouizdad et 4.000 logements à Magtaa Khira). Le programme des dessertes nocturnes vers les Sablettes et la place Kittani sera, quant à lui, assuré de 19h à 1h, au départ de la place du 1er mai, de la place des Martyrs, de Bachdjarah, de Baraki, des Eucalyptus, de Hammadi, de Meftah et des Fusillés, selon le communiqué.

Annaba

Arrestation d'un jeune responsable d'un accident corporel

Les éléments de la première sûreté urbaine de la wilaya d'Annaba ont arrêté un jeune responsable d'un accident corporel de circulation sur l'avenue El Mokhtar conduisant vers la RN-16 entre Annaba et Souk Ahras après avoir effectué une manœuvre dangereuse et pris la fuite, a-t-on indiqué lundi dans un communiqué de cette sûreté. Le communiqué a précisé que la manœuvre effectuée par le suspect qui a pris la fuite pour échapper à la responsabilité civile et pénale a provoqué le renversement de deux véhicules de tourisme faisant cinq blessés. Les investigations des éléments de la police et l'exploitation des technologies modernes ont permis d'identifier le conducteur du véhicule responsable de l'accident, de l'arrêter et de le présenter devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba, a précisé le document. Le mis en cause a été accusé de "blessures involontaires dans un accident corporel de circulation mettant la sécurité d'autrui en danger et fuite de la responsabilité civile et pénale", a-t-on indiqué dans le communiqué.

Concours «Rabah Aïssat» du village le plus propre de Tizi-Ouzou

Plus de 80 participants à la 12e édition

Un total de 83 villages prendront part à la 12e édition du concours Rabah Aïssat, du village le plus propre de Tizi-Ouzou, organisée par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et dont le coup d'envoi a été donné mardi, annonce un communiqué de l'institution. Lors d'une cérémonie organisée au siège de l'APW pour le lancement de cette 12e édition, le président de l'instance, Sid Ali Youcef, a invité l'ensemble des membres de la commission d'évaluation à "redoubler d'efforts et à assurer pleinement leur mission afin de rendre notre wilaya et ses villages des lieux propres et attrayants pour un vivre ensemble dans l'union, la fraternité et la solidarité". De son côté, le président de la commission santé de l'APW, en charge de ce con-

cours, Hachimi Radjef, a assuré que la commission qu'il préside "fera le maximum pour réussir cette noble mission". A signaler que sur les 83 villages participant à cette présente édition, 31 participent au super concours, destiné aux villages qui ont déjà remporté un prix, souligne-t-on de même source. Le 1er prix de la 11ème édition de ce concours a été attribué, pour rappel, au village lhessnawen de la commune de Mechtras, au Sud-ouest de la wilaya. Lancé en 2006 par l'APW de Tizi-Ouzou, alors présidée par Rabah Aïssat, assassiné par un groupe terroriste le 12 octobre de la même année, ce concours récompense chaque année un nombre de villages pour leur propreté et crée une dynamique sociale au sein des villages.

Souk Ahras

44 enfants opérés à l'hôpital

A l'hôpital de Souk Ahras, 44 enfants bénéficient d'opérations chirurgicales. Cette initiative sanitaire a été menée durant les vacances scolaires afin de ne pas perturber leur scolarité. Une vaste campagne de chirurgie pédiatrique a débuté cette semaine à l'hôpital mère et enfant Khadidja Benbennour de Souk Ahras. Au total, 44 interventions sont programmées jusqu'au 18 juin au profit d'élèves, dans une belle initiative de solidarité et de santé publique. Selon la directrice de l'établissement, Karima Boutadjine, ce programme a été spécifiquement conçu pour se dérouler durant les vacances scolaires. L'objectif est clair : prendre en charge les pathologies des enfants des paliers primaire et moyen sans perturber leur scolarité. Le succès de cette initiative repose sur une organisation minutieuse. En amont, l'administration de l'hôpital a travaillé en étroite collaboration avec les Unités de dépistage et de suivi (UDS) en milieu scolaire des différentes communes. Celles-ci ont permis d'établir une liste nominative des enfants nécessitant une intervention. Chaque cas a ensuite été examiné par un médecin spécialiste pour programmer les opérations en fonction des priorités médicales. Les 11 opérations réalisées, dimanche, ont inclus des interventions délicates menées par des médecins spécialistes pour traiter des problèmes d'urologie, de malformations congénitales, des intestins, de kystes hydatiques et d'hernie discale, a ajouté la même source qui a relevé que ces interventions ont été menées dans d'excellentes conditions par des staffs médicaux et paramédicaux hautement préparés.

Médéa

Prise en charge médicale au profit de 650 enfants atteints d'IMC

Six-cent-cinquante (650) enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale (IMC) et personnes aux besoins spécifiques vont bénéficier d'une prise en charge médicale à la faveur du camp médico-chirurgical mis en place à Médéa du 19 au 24 juin courant, a indiqué, jeudi, la présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Mme. Ibtissem Hamlaoui. Initié avec le concours de l'association "Amel El-Hayat" pour la protection des enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale et le staff médical de l'hôpital Mohamed Boudiaf de Médéa, "cette action de solidarité illustre la forte implication de la société civile dans la prise en charge et l'accompagnement de ces catégories de la société", a déclaré la présidente de l'Observatoire à l'occasion du lancement de ce camp médico-chirurgical. "L'Observatoire national de la société civile s'est intégré pleinement dans cette dynamique sociale visant à assurer une prise en charge et un accompagnement à la hauteur des attentes des enfants souffrants de paralysie cérébrale et les personnes aux besoins spécifiques", a ajouté Mme. Hamlaoui qui a procédé, lors de cet événement médical, à la distribution d'une vingtaine de chaises roulantes au profit d'enfants de la wilaya atteints de cette pathologie. Elle a révélé, par ailleurs, qu'environ 8000 enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale (IMC) ont bénéficié, depuis le début de l'année, d'examens médicaux et d'interventions chirurgicales dans le cadre des camps médicaux chirurgicaux organisés dans de nombreuses wilayas du pays. A noter, six boxes de consultations médicales sont installés au niveau de l'Hôpital Mohamed Boudiaf de Médéa à la faveur de ce camp médico-chirurgical de quatre jours et concernent des spécialités, telles que la neurochirurgie, la chirurgie pédiatrique, la neurologie, l'ophtalmologie, Oto-Rhino-laryngologie (ORL) et la psychologie en prévision de la programmation des interventions chirurgicales pour les enfants qui en ont besoin, a-t-on signalé au niveau de cet établissement hospitalier.

CHAN-2024

Le groupe de l'Algérie domicilié à Kampala

L'«équipe nationale de football A», composée de joueurs locaux, versée dans le groupe C au Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (reporté à 2025) (2-30 août), jouera ses matchs à la phase de poules, au Mandela stadium de Kampala (Ouganda), a annoncé la Confédération africaine (CAF), jeudi dans un communiqué. Qualifiée pour la phase finale aux dépens de la Gambie (aller à Bakau : 0-0, retour à Annaba : 3-0), l'Algérie affrontera l'Ouganda, l'un des trois pays hôtes du tournoi, le Niger, la Guinée, et l'Afrique du Sud. La CAF en consultation avec les trois nations qui accueilleront le CHAN : Kenya, Tanzanie et

Ouganda, a dévoilé les sites qui accueilleront le match d'ouverture, le match de classement pour la troisième place, et la finale. Le stade Benjamin Mkapa de Dar Es-Salaam accueillera le match d'ouverture, le samedi 2 août 2025. Le Mandela Stadium de Kampala, a été désigné pour accueillir le match pour la troisième place, alors que le stade Kasarani de Nairobi accueillera la finale de la compétition, le samedi 30 août 2025. "En outre, Zanzibar a été désigné comme l'un des sites d'accueil, une décision qui souligne l'engagement de la CAF à étendre la portée et l'inclusivité du football africain. Le stade Amaan de Zanzibar a récemment

accueilli avec succès la finale (retour) de la Coupe de la Confédération 2024-2025 en mai dernier", précise l'instance continentale. Les villes hôtes des phases de groupes du CHAN-2024 sont les suivantes : Groupe A (Nairobi, Kenya): Kenya, Maroc, Angola, RD Congo, Zambie Groupe B (Dar Es-Salaam, Tanzanie): Tanzanie, Madagascar, Mauritanie, Burkina Faso, République centrafricaine Groupe C (Kampala, Ouganda): Ouganda, Algérie, Niger, Guinée, Afrique du Sud Groupe D (Zanzibar): Sénégal, Congo, Soudan, Nigeria.

Festival Cirta des sports équestres

Le tent pegging, premier pas vers la généralisation d'un sport nouveau

Le club équestre Etoile de l'Est d'Ain Abid (Constantine) abrite depuis le week-end dernier, dans le cadre du festival Cirta des sports équestres, la toute première compétition de tent-pegging (ramassage de piquets) destinée à développer cette discipline aux niveaux national et régional. L'édition 2025 de ce festival qui réunit un millier de cavaliers d'Algérie, de Tunisie et de Libye, ainsi que des entraîneurs spécialisés venus du Sultanat d'Oman et d'Arabie Saoudite, atteste de la dimension arabe des sports équestres qui ont de tout temps fait partie du patrimoine. Le président de la Fédération équestre algérienne (FAE), Faouzi Sahraoui, a déclaré à l'APS que cette compétition "première du genre" est "une véritable opportunité de développement du tent-pegging, tant en Algérie que dans les pays voisins, grâce à la création d'un espace de compétition à même d'encourager la formation et de promouvoir l'intérêt pour ce sport aux racines historiques anciennes". Il a ajouté que l'intérêt de l'Algérie pour le tent-pegging est un "véritable acquis pour l'équitation dans notre pays", d'autant, a-t-il dit, plus que ce sport est "reconnu par la Fédération équestre internationale et figure dans les compétitions internationales et arabes avec un niveau de compétition élevé". M. Sahraoui a souligné "l'importance de l'organisation d'une telle compétition pour améliorer le niveau des cavaliers locaux et permettre à notre pays d'acquérir une expérience internationale dans l'organisation de championnats, tout en promouvant cette discipline". Le festival d'Ain Abid, chaleureusement salué par les clubs participants, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à promouvoir les sports équestres traditionnels et à ouvrir de nouveaux horizons aux cavaliers en Algérie et dans la région arabe, notamment par l'intégration de ce sport dans les programmes de formation et d'entraînement et l'organisation de tournois continentaux à l'avenir. De son côté, Ibrahim Rahmani Mohamed El Hadi, président de la section tent-pegging de la Fédération équestre algérienne, a indiqué "qu'en plus de sa dimension sportive, la compétition revêt un caractère culturel à travers l'échange d'expériences entre les



participants, ce qui contribuera, selon lui, à jeter des passerelles pour une coopération permanente entre les clubs et les fédérations équestres, et à ouvrir un débat autour de la possibilité d'établir un cadre commun pour développer le tent-pegging". La Fédération équestre algérienne "s'efforce de placer l'Algérie parmi les meilleures équipes participant aux championnats internationaux et arabes", a-t-il ajouté, soulignant que plusieurs championnats internationaux seront organisés à l'avenir pour étoffer les réalisations de la Fédération équestre algérienne. Rachid Bin Hamad Al-Merri, entraîneur spécialisé d'Arabie saoudite, et membre de la Fédération internationale de tent-pegging, a indiqué, quant à lui, que le ramassage de piquets, un des sports équestres traditionnels faisant l'objet d'un intérêt croissant ces dernières années, "allie habileté du cavalier et esprit équestre". Il s'agit, a-t-il ajouté, d'une discipline "classée en tant que sport équestre de précision exigeant un niveau élevé de maîtrise de la monture et de

la vitesse, ainsi qu'une grande coordination visuomotrice de la part du cavalier". Le ramassage de piquets à cheval est une discipline équestre, aussi appelée "tent-pegging", durant laquelle le cavalier doit ramasser des cibles (piquets) placées au sol pendant la course, généralement avec une lance ou une pique, a encore expliqué Rachid Bin Hamad Al-Merri, avant de saluer les efforts du club "Etoile de l'Est", initiateur de ce festival, et qui a "réussi à faire de Constantine et, à travers elle, de l'Algérie, un centre de référence en Afrique du Nord de ce sport émergent, en préparant une piste spéciale selon les conditions et les cahiers des charges internationaux". Le 1er festival équestre Cirta se poursuit jusqu'au 28 juin au complexe sportif de "l'Etoile de l'Est", dans la commune d'Ain Abid avec, notamment, des ateliers liés à l'ensemble des activités sportives impliquant des chevaux (endurance, soins du cheval, beauté de la monture), en plus d'un concours national de saut d'obstacles réunissant 1.000 cavaliers et cavalières.

Tennis (Tournoi M25 Monastir)

Toufik Sahtali qualifié au 2ème tour

Le tennisman algérien Toufik Sahtali s'est qualifié mercredi après-midi au deuxième tour du Tournoi Professionnel "M25 Monastir", actuellement en cours en Tunisie, après sa victoire en deux sets contre l'Américain Reid Jarvis (6-1, 1-0 /retrait). Au prochain tour, l'Algérien de 26 ans sera opposé au Tunisien Aziz Dougaz, vainqueur de son côté aux dépens du Britannique Viktor Frydrych (6-2, 6-1). Un match qui s'annonce relativement difficile pour Sahtali face au Tunisien de 28 ans classé tête de série N1 de ce tournoi. Dotée d'un prize-money de 30.000 USD, la compétition se déroule du 16 au 22 juin, sur des courts en surface rapide. Elle a drainé la participation de joueurs venus des quatre coins du monde, dont certains sont relativement bien classés chez l'ATP.

Plus influent en sélection

et contesté en club

Bennacer à la croisée des chemins

Alors qu'il était bien parti pour devenir capitaine des Verts comme il l'a si bien été au Milan AC, le milieu de terrain Ismaël Bennacer a beaucoup perdu de sa superbe, enchainant blessures graves et prestations fort décevantes, à l'image de sa dernière cape en Suède où il a cumulé errance sur le terrain, incapacité à justifier sa réputation et très joli but! Mais si en sélection nationale, l'ancien d'Arsenal n'a pas encore épuisé tout son crédit auprès de Vladimir Petkovic, c'est aussi et surtout en club que son déclassement a été entériné. Preuve en est, l'Olympique de Marseille a décidé de ne pas lever l'option d'achat de 12 millions d'euros qui aurait fait d'Isma un joueur du club à part entière. Et bien qu'il garde un peu de sa cote auprès de l'entraîneur italien Roberto De Zerbi, elle n'est, toutefois, plus ce qu'elle était au mois de janvier quand l'ancien manager de Brighton avait fait de Bennacer un titulaire au milieu en lieu et place de l'habituel capitaine Valentin Rongier. Mais alors que des sources médiatiques s'accordaient à dire qu'il était en partance pour Al-Duhail, le milieu de 27 ans s'est, certes, rendu au Qatar, mais plutôt pour effectuer un stage de préparation de deux semaines à Aspetar, le très réputé centre médico-sportif de Doha. «Manifestement, Ismaël Bennacer souhaite revenir à la reprise avec une bien meilleure condition physique. Sa détermination incitera peut-être l'Olympique de Marseille à pousser dans les échanges avec le Milan AC» pouvait-on même lire à ce propos, sur des forums dédiés au club phocéen. Surtout que, désormais qualifié pour la prochaine édition de la Ligue des champions, le club dirigé par le duo Longoria-Benatia a décidé ne changer de stratégie dans le dossier de l'ancien capitaine du Milan AC. Avec une option d'achat non obligatoire à 12?millions d'euros qui n'a pas été levée mais une volonté affichée en interne de e conserver le milieu de terrain international algérien dans l'effectif dans l'optique de la saison prochaine, l'OM compte, en effet, renégocier avec l'AC Milan concernant le salaire de Bennacer. Selon la Provence, généralement très au fait de tout ce qui se trame dans les coulisses du club marseillais, la direction de l'OM proposera dans les jours à venir à l'ancien grand espoir d'Arsenal une baisse significative de ses émoluments, estimés à plus de 4 millions d'euros nets par an. En cas de désaccord, l'OM proposerait, selon la même source fiable, au club lombard de participer significativement à la prise en charge du salaire du joueur. D'autres sources laissent même croire à un possible retour de Bennacer à l'AC Milan, avec lequel il est encore sous contrat. Avec une valeur marchande qui a chuté de deux tiers, passant de 40 millions d'euros en 2023 à la même période à moins de 13 M• en juin 2025 et un avenir en club encore flou, «Isma» risque d'avoir quelques insomnies dans les jours et semaines à venir. Rachid B.

Compétitions africaines interclubs

La CAF fixe les dates

pour la saison 2025-2026

La commission des compétitions de la Confédération africaine de football (CAF) a fixé les dates des compétitions Interclubs (Ligue des champions et Coupe de la Confédération) de la saison 2025-2026. La Confédération africaine de football informe également que le délai d'engagement sera prolongé au 31 juillet 2025 au lieu du délai réglementaire du 30 juin 2025, au vu que la saison interclubs commence en septembre. Les dates des compétitions interclubs: 1er Tour préliminaire: 19-21 septembre (aller)/ 26-28 septembre (retour) 2e Tour préliminaire: 17-19 septembre (aller)/24-26 septembre (retour) Phases de groupes: 1ère journée:.....21-23 novembre 2e journée :.....28-30 novembre 3e journée :.....23-25 novembre 4e journée :.....31 janvier -1 février 2026 5e journée :.....6-8 février 6e journée :.....13-15 février Quarts de finale: 13-15 mars (aller)/20-22 mars (retour) Demi-finales: 10-12 avril (aller)/17-19 avril (retour) Finale: entre le 8 et 24 mai

Constantine
**11e Festival international
de l'inchad du 25 au 30 juin**



Le théâtre régional Mohamed-Tahar Fergani de Constantine abritera, du 25 au 30 juin prochains, la 11ème édition du Festival international de l'inchad avec la participation de 7 troupes locales et de 9 formations étrangères, a indiqué, mercredi, le commissaire du festival, Abdelali Louahouah.

Animant une conférence de presse au théâtre régional, le commissaire du festival, traçant les grandes lignes du programme de cette manifestation culturelle placée, cette année, sous le slogan " les voix de l'inchad chantent l'Algérie glorieuse ", a fait part de la participation de mounchidine d'Algérie, du Sultanat d'Oman, de Tunisie, de Tanzanie, de Jordanie, de Syrie, de Malaisie, de Belgique et de Bosnie.

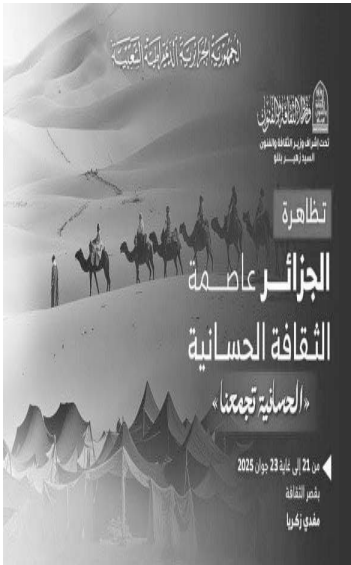
La soirée d'ouverture, " confiée " au mounchid Abderrahman Bouhbila, d'Algérie, et à la troupe " Orboudj " du Sultanat d'Oman, sera marquée par un spectacle élaboré avec les techniques de l'intelligence artificielle, simulant la période durant laquelle le Prophète Mohamed (QSSSL) avait effectué la Hidjra à Médine, au cœur d'un décor illustrant les paysages de cette époque, selon M. Louahouah. Un programme académique et de formation a également été préparé, comprenant des séminaires et des ateliers animés par des spécialistes et des chercheurs dans l'art de l'inchad et des chants Soufis consacrés, notamment, à la flûte, par Kussaï Bilal, de Jordanie, et à la percussion par Hatem Amous, de Tunisie, selon le commissaire du festival. Les séminaires programmés seront dédiés à plusieurs thèmes liés, à l'art de l'inchad axés, notamment sur "l'inchad une vision civilisationnelle", "l'inchad et son rôle dans la sensibilisation" et "le soufisme et l'inchad religieux au Maghreb", en plus de conférences et de déclamations poétiques, a conclu M. Louahouah.

**La manifestation "Alger Capitale de la Culture
Hassaniya" du 21 au 23 juin à Alger**

La manifestation "Alger, Capitale de la Culture Hassaniya" 2025, est prévue à Alger du 21 au 23 juin en cours, sous le thème "La Hassaniya nous unit", avec la participation de plusieurs personnalités politiques, intellectuelles, littéraires et artistiques d'Algérie, de la République arabe Sahraouie démocratique (RASD) et de la République islamique de Mauritanie, ont indiqué, mercredi, les organisateurs.

Lors d'un point de presse, les services du ministère de la Culture et des Arts, organisateur de l'événement, ont étalé les détails du programme culturel et artistique de cet événement qui débutera samedi prochain au Palais de la culture "Moufdi-Zakaria", en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou et de ses homologues, de la République arabe Sahraouie démocratique et la République islamique de Mauritanie, ainsi que du président de l'Union internationale des écrivains de Hassaniya, et de nombreux intellectuels et artistes.

Dans ce contexte, le directeur du livre et de la lecture publique, au ministère de la Culture et des Arts, Tijani Tamma, a expliqué que cette manifestation "vise à faire connaître le patrimoine commun de la région Ouest du Sahara africain et à approfondir les relations entre les peuples", ajoutant que l'Algérie accueillera "d'importantes délégations d'artistes, de chercheurs et d'écrivains, dont une quarantaine



ne de Mauritanie et une soixantaine du Sahara Occidental, afin d'enrichir les échanges avec leurs homologues algériens concernant la Culture hassaniya". Au cours de cette rencontre, à laquelle ont assisté plusieurs directeurs d'institutions culturelles sous tutelle, les détails du programme culturel et artistique ont été passés en revue, notamment l'organisation du premier colloque international intitulé, "La Culture Hassaniya : identité et profondeur africaine partagée", au cours duquel seront abordés plusieurs axes relatifs aux questions de la pensée, la science, la connaissance, l'histoire, la culture et la mondialisation dans les sociétés hassanophones.

Parmi les thèmes qui seront abordés par les participants, "Les connaissances scientifiques dans les sociétés hassa-

nophones", "Les études historiques sur les groupes hassanis établis à l'Ouest du Sahara africain", "Les défis de la culture nationale face à l'hégémonie culturelle mondialisée", ainsi que "La diversité culturelle et la coexistence, le patrimoine hassani dans l'Ouest du Sahara africain". D'autres thématiques seront également abordées, notamment "La culture hassaniya entre folklore et poésie", "L'extension africaine du patrimoine matériel hassani", "L'interférence culturelle entre les Touaregs et les Hassanis", "Le patrimoine oral et spirituel africain dans la société bidhan", en plus de "La culture hassaniya en Algérie, entre identité culturelle et la dialectique du moi et de l'autre dans l'espace commun".

D'autre part, une conférence intitulée "Le cinéma au service de la culture hassaniya : documentation du patrimoine et revitalisation de l'identité", est également prévue le 23 juin au Palais de la culture Moufdi Zakaria, où les présents aborderont des sujets tels que "Les représentations de la culture hassaniya au cinéma", "La dimension linguistique du dialecte hassani et son utilisation cinématographique", "Le cinéma algérien au service de la culture hassaniya", avec la programmation de projections nationales de films cinématographiques algériens, mauritaniens et sahraouis dans les salles du Centre algérien de la cinématographie. La manifestation "Alger, capitale de la culture Hassaniya" verra également la mise en place d'un riche programme culturel et artistique dans les espaces du Palais de la culture "Moufdi-Zakaria" et au Théâtre national "Mahieddine-Bachtarzi", qui abriteront des soirées poétiques et artistiques avec des prestations musicales qui mettront en valeur les instruments "Tidinit" et "Ardin".

Diverses expositions seront organisées sur la culture hassaniya, ses livres, son artisanat ainsi que sur le Parc national de la culture à Tindouf, et d'autres expositions mettant en valeur les coutumes, les traditions et les rituels patrimoniaux constituant un héritage commun entre les peuples de toute la région, notamment les coutumes, "Taghanja", "Touiza" et "Soulh et la résolution des conflits au sein du conseil communautaire", en plus de spectacles folkloriques et artistiques hassanis.

Les activités de la manifestation "Alger, Capitale de la Culture Hassaniya" s'étendront, selon les organisateurs, à une deuxième étape, les 22 et 23 novembre prochains dans la wilaya de Tindouf, où sera organisée une rencontre internationale sur "Le rayonnement culturel hassani en Afrique de l'Ouest, le mouvement soufi comme modèle".

Il y a 20 ans disparaissait l'icône du style "Tindi", Othmane Bali

Il y a 20 ans, jour pour jour, disparaissait l'artiste Othmane Bali, icône de la musique "Tindi" issu du patrimoine de la région de Djanet, laissant derrière lui, un legs inestimable de chansons aux contenus authentiques et aux formes ouvertes sur la modernité.

Le regretté Othmane Bali, de son vrai nom Mbarek Athmani, a combiné au cours de sa carrière artistique prolifique plusieurs talents, entre écriture de textes poétiques, compositions musicales, performance vocale et maîtrise exceptionnelle de son instrument de prédilection, l'Oud. Les spécialistes du domaine artistique attestent unanimement qu'il aura été le pionnier dans l'innovation d'un nouveau genre de musique "Tindi", fusionnant de manière enchanteresse la mélodie targuie locale avec les rythmes de la musique occidentale, caractérisée par des instruments modernes et des cadences distinctives du blues et du jazz, ce qui a attiré le public à sa musique en Algérie et à l'étranger.

Né à Djanet en 1953, Othmane Bali, a débuté à son village d'en-



fance, où il a grandi au sein d'une famille de poètes mélomanes, ce qui ne l'avait, cependant pas empêché de recevoir son éducation à l'école coranique à l'entame des années 1960. Inscrit à l'école primaire de Djanet, il eut un parcours scolaire régulier, jusqu'à atteindre le cycle secondaire à Tamanrasset, où il avait commencé sa carrière artistique comme chanteur, pour finir à Alger et participer à de nombreuses manifestations culturelles.

Grâce à sa persévérance et à ses efforts ininterrompus, le jeune chanteur, à la créativité foisonnante, avait alors commencé à découvrir judicieusement des

ornements aux mélodies pentatoniques du "Tindi", un genre de musique qu'il finira par ouvrir sur les musiques du monde, créant ainsi, le "Blues du Désert" un style de musique qui consacrera sa carrière.

Othmane Bali interprétait les textes qu'il composait et écrivait personnellement en Tamasheq ou en Arabe dialectal, tutoyant la célébrité avec plusieurs chansons dont, "Damâa" (La Larme), "Kaf Noun", "Djanet", "Hadi Mouda" (cela fait longtemps), ou l'indétrônable chef-d'œuvre "Amine Amine".

Passionné de l'Oud, qu'il avait découvert au début des années 1970, alors qu'il travaillait à l'hôpital de Djanet, le regretté se démarquait également par sa voix présente et étoffée, fredonnant la poésie "Tindie" qu'il avait apprise de sa mère El "Hadja Khadidja" et montait sur des thèmes musicaux traditionnels de sa région.

Le défunt avait enregistré son premier album en 1986, avant de former son groupe en 1987 et récidiver en 1995 et en 1997 avec deux autres opus, "Assouf" (La Nostalgie) et "Assarouf" (Le Par-

don), en collaboration avec le musicien américain Steve Shehan, avec qui, il avait aussi enregistré en 2008, l'album "Assekai" (Le Voyage).

Performant sur les scènes du monde, le regretté de la chanson targuie a créé de belles passerelles d'échanges entre les peuples et un dialogue dépassionné entre les Cultures, à l'instar de ses collaborations avec des groupes musicaux et des artistes d'Italie et autres pays.

Dans ce contexte, Saïd Benkhira, membre du groupe targui "Tikoubawine" de Tamanrasset, a déclaré à l'APS que Othmane Bali est "une figure artistique éminente et un symbole de l'art targui et de la culture algérienne, ses chansons imprégnées de l'héritage ancestral resteront à jamais gravées dans nos mémoires".

"Il a également utilisé avec audace et professionnalisme le quart de ton et les ambiances de la musique orientale arabe", ce qui a insufflé un esprit particulier à la musique targuie, dont il était devenu le meilleur ambassadeur.

Argentine

Une infirmière condamnée à la perpétuité pour avoir tué cinq bébés

Brenda Cecilia Aguero était accusée d'avoir injecté du potassium et de l'insuline à des nouveaux-nés entre mars et juin 2022. Cinq bébés sont morts et huit autres ont pu être sauvés in extremis. Des meurtres atroces. Une infirmière argentine a été condamnée en début de semaine à la prison à perpétuité pour avoir tué cinq bébés et tenté d'en assassiner huit autres dans un hôpital de la province de Cordoue, à environ 600 km au nord-ouest de Buenos Aires, en 2022. Brenda Cecilia Aguero était accusée d'avoir injecté du potassium et de l'insuline à des nouveaux-nés entre mars et juin de cette année-là, en prélevant les doses sur des chariots médi-

caux d'urgence, ont indiqué les procureurs argentins. Elle avait nié les accusations. Les bébés, tous nés en bonne santé, sont morts dans des circonstances restées dans un premier temps inexpliquées dans le service de néonatalogie de l'hôpital maternel et infantile de la province de Córdoba. Grâce à une intervention médicale rapide, huit autres nouveaux-nés ont survécu. Le procès, qui a duré six mois, a également examiné des poursuites contre dix autres accusés, dont d'anciens responsables provinciaux et professionnels de santé, pour dissimulation et manquement à leurs devoirs. Parmi les personnes inculpées figuraient un ancien ministre de

la Santé et un ancien secrétaire à la Santé de la province de Cordoue, ainsi que l'ex-directeur de l'hôpital. L'infirmière avait nié les accusations en janvier, affirmant devant le tribunal que les enquêteurs n'avaient « aucune preuve » et accusant les médias de l'avoir présenté comme une « tueuse en série ». En vertu de la loi en Argentine, elle ne pourra pas bénéficier d'une libération conditionnelle avant d'avoir purgé 35 ans de prison. Parmi les autres accusés, cinq ont été reconnus coupables mais ont écopé de peines moins lourdes, tandis que cinq autres ont été acquittés, y compris les anciens responsables provinciaux.

“Une trouvaille remarquable”

Une trentaine de tombes vikings découvertes au Danemark

Une trentaine de tombes du Xe siècle, très riche ment garnies, ont été découvertes dans le nord du Danemark, a annoncé mardi le musée Moesgaard à Aarhus (nord). Perles, pièces de monnaie, céramiques et une boîte contenant un fil d'or, autant d'objets qualifiés de “spectaculaires” par les experts ont été retrouvés par hasard lors de travaux de construction près de Lisbjerg, un village situé à sept kilomètres au nord d'Aarhus, la seconde plus grande ville du Danemark. Le site compte quelque 30 tombes païennes datant de la seconde moitié du Xe siècle, à l'époque du roi Harald à la Dent Bleue. Pour l'archéologue Mads Ravn,

l'un des responsables du musée, les tombes sont probablement liées à une famille noble de l'époque viking (entre le VIIIe et le XIe siècle), dont la ferme a été découverte à moins d'un kilomètre du site funéraire à la fin des années 1980. Outre des objets funéraires, les chercheurs ont découvert quelques restes humains comme des dents et des ossements. “Les gens emmenaient ce qui était important pour eux dans la tombe parce qu'ils voulaient le transférer à l'autre monde”, a souligné l'archéologue. L'une des sépultures, qui selon les scientifiques appartenait à une femme importante, contenait un coffret rempli d'objets décoratifs et une paire de ci-

seaux. Le coffret “magnifique” est une trouvaille remarquable, seuls quelques-uns ont été découverts, dont un dans le sud-est de l'Allemagne. “C'est très rare, il n'y en a que trois”, a déclaré M. Ravn. Les fouilles à Lisbjerg doivent se terminer cette semaine et les experts commenceront ensuite une analyse scientifique approfondie des objets, le bois notamment devrait permettre d'aider à dater précisément le site funéraire. Centre royal et commercial, Aarhus était l'une des villes les plus importantes du Danemark à l'époque viking. Une route reliait l'agglomération à la ferme de Lisbjerg.

Japon

Trois morts et plus de 220 personnes soignées à cause de la chaleur

Le Japon est touché depuis le début de la semaine par de fortes chaleurs, qui ont fait au moins 3 morts, avec des dizaines de personnes qui ont dû être prises en charge, ont indiqué mercredi les autorités locales. Quatorze villes ont enregistré des températures record pour un mois de juin, et le mercure a ainsi grimpé jusqu'à 34,4 degrés dans le centre de Tokyo, selon l'Agence météorologique japonaise (JMA). Au moins trois décès en lien avec les fortes températures ont été signalés par les autorités locales dans plusieurs régions, où des alertes “canicule” ont été émises. Mercredi, au moins 57 personnes ont reçu des soins d'urgen-

ce à Tokyo à cause de la chaleur, s'ajoutant aux 169 cas enregistrés mardi. La plupart des habitants de la capitale se sont adaptés à la chaleur, comme Junko Kobayashi, 73 ans, qui a montré à l'AFP son foulard rafraîchissant. “Je le trempe dans l'eau, puis je le noue autour de mon cou. C'est très rafraîchissant. Et j'utilise aussi un parapluie. Il bloque la lumière et la chaleur, donc on se sent plus au frais”, a-t-elle expliqué. Les autorités recommandent à la population, notamment aux personnes âgées, de ne pas sortir et de s'hydrater. “Pas besoin d'avaler de grandes quantités d'eau, juste quelques gorgées de temps en temps. C'est important de l'y penser”, a

confié Naoki Ito, 80 ans. Chaque été, les autorités japonaises appellent la population – en particulier les seniors – à se protéger en restant dans des espaces climatisés. Les personnes âgées ont représenté plus de 80% des décès liés à la chaleur au cours des cinq dernières années, alors que l'été dernier a été le plus chaud enregistré dans l'archipel. Le pays connaît par ailleurs un afflux record de touristes, avec une hausse de 21% des visiteurs étrangers en mai par rapport à l'année précédente. “Il fait vraiment une chaleur de plomb”, a déclaré Jack Budd, un touriste australien de 31 ans, qui tente de trouver de l'ombre autant que possible avec son compagnon de voyage.

SOCIÉTÉ | 13

Des voleurs dérobent pour 30.000 euros de sperme de taureau

Plusieurs personnes ont volé du sperme de taureau pour une valeur de 30.000 euros dans une exploitation bovine du nord-est de l'Allemagne, a indiqué la police jeudi. Les malfaiteurs se sont introduits pendant la nuit dans une étable de la municipalité de Löcknitz-Penkun, près de la frontière polonaise. Ils se sont emparés de sperme congelé. Trois suspects ont été aperçus en train de s'enfuir des installations, emportant le sperme stocké dans de l'azote liquide. Selon le groupe spécialisé Rinderallianz, le prix moyen d'une dose contenant jusqu'à 20 millions de spermatozoïdes est de 15 euros. Dans des cas exceptionnels, le prix pour des taureaux spéciaux peut atteindre 100 euros par dose. Jusqu'à deux doses sont utilisées pour la fécondation. Un réseau international de voleurs de pigeons démantelé: “La valeur totale se chiffre en millions d'euros”

Six enfants hospitalisés après avoir fait des bulles de savon dans une garderie à Gand

Six enfants fréquentant la garderie extrascolaire d'une école primaire à Gand ont été emmenés à l'hôpital mercredi après-midi. Ils se sont sentis mal après avoir été en contact avec un savon inadapté utilisé dans un mélange pour faire des bulles. La Ville de Gand a confirmé l'information auprès de nos collègues de HLN. “Nous présentons nos sincères excuses aux familles concernées”, a réagi l'échevine gantoise de l'Enseignement, Evita Willaert. Mercredi après-midi, une demi-douzaine d'enfants jouaient à faire des bulles de savon à la garderie extrascolaire de l'école primaire De Spiegel, située sur la Zwijnaardsesteenweg à Gand. Une activité ludique par une journée estivale. Mais six d'entre eux se sont sentis mal, car le mélange contenait un produit inapproprié pour ce genre d'usage. On ignore si les enfants ont ingéré le savon, mais ils ont été transportés immédiatement à l'hôpital universitaire de Gand. L'un d'eux a dû rester une nuit en observation, les autres ont déjà pu rentrer chez eux. “Nous présentons nos plus sincères excuses aux familles concernées”, insiste l'échevine de l'Enseignement Evita Willaert (Groen). “Nous partageons l'inquiétude des parents et les avons accompagnés du mieux possible. Une enquête est en cours pour déterminer comment cela a pu arriver et quelles mesures sont nécessaires pour éviter qu'un tel incident ne se reproduise.” L'animateur concerné serait parti directement avec les enfants à l'hôpital et serait “très bouleversé par les événements”. Les cours ont pu reprendre normalement le jeudi, puisque l'incident s'est produit durant la garderie extrascolaire.

Etats-Unis

Ils jouent au golf... et voient un requin-marteau tomber du ciel

Ils jouaient au golf quand un requin-marteau leur est quasi ment tombé sur la tête. Photos à l'appui, Jonathan Marlowe explique à ABC News comment cette aventure lui est arrivée alors qu'il se trouvait avec des amis sur un parcours à Myrtle Beach, en Caroline du Sud (Etats-Unis). « On a vu un balbuzard pêcheur (une espèce de rapace diurne) être pris en chasse par deux corbeaux alors qu'il tenait quelque chose dans le bec. Il l'a lâché quand il était quasiment au-dessus de nous », explique-t-il. Les golfeurs pensaient à un poisson. Si c'en était effectivement un, ils ont eu la surprise de découvrir qu'il s'agissait d'un bébé requin-marteau, long d'une trentaine de centimètres. « On a l'habitude de voir des animaux sauvages, mais un requin, c'est la première fois », s'amusent-ils. Jonathan Marlowe explique qu'il ne savait pas si l'animal était encore en vie. Ils ont hésité à le remettre dans l'océan, distant d'environ 800 mètres. Mais devant la probabilité qu'il ne survive pas au voyage, et le doute qu'il soit encore en vie, ils ont finalement renoncé à leur entreprise.

Chine

29 000 habitants évacués à la suite de violentes inondations

Huaiji, en Chine, de fortes pluies ont provoqué de violentes crues soudaines. Plus de la moitié des routes ont été inondées, entraînant des coupures d'électricité et d'Internet. Plus de 78 000 habitants ont été touchés, environ 29 000 ont été évacués et aucun décès n'est à déplorer pour l'instant. Le niveau des fleuves a atteint des records.



2

- 05h00 TFou

10h00 Têleshopping samedi

10h45 Petits plats en équilibre

10h50 Les douze coups de midi

11h50 Petits plats en équilibre

11h55 Météo

12h00 JT 13h

12h40 Reportages découverte

13h50 Reportages découverte

15h10 Les Docs du week-end

16h50 50mn Inside

18h00 50mn Inside le mag

18h50 Première sélection

18h55 Météo

19h00 JT 20h

19h45 Tirage du Loto

19h50 Quotidien express

20h00 Météo

20h10 Le grand quiz

21h40 Le grand quiz

22h40 Vendredi, tout est Booder

23h37 Tirage de l'EuroMillions

23h40 Programmes de la nuit
- 11h30 Image du jour

11h55 Journal Météo Climat

12h00 Journal 13h00

12h20 13h15, le samedi...

12h55 Journal Météo Climat

13h00 C'est bon à savoir

13h05 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?

14h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?

15h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?

16h50 Affaire conclue : la vie des objets

17h35 N'oubliez pas les paroles

18h10 N'oubliez pas les paroles

19h00 Journal

19h35 20h30 le samedi

19h55 Journal

20h00 Vestiaires

20h10 Le concert de la Fête de la musique - En clôture de la France Music Week

23h00 Planète Rap

00h50 Capitaine Marleau

02h30 Ca commence aujourd'hui



3

- 06h23 En aparté

06h56 Plaine orientale

07h42 Loris Giuliano en balade

08h28 Joker : Folie à deux

10h42 Flippé

10h46 La boîte à questions

10h54 Têtâtête(s)

11h12 L'hebd'Hollywood

11h25 Le cercle

12h14 Horizon : Une saga américaine, chapitre 1

15h10 Juré n°2

17h01 Clint Eastwood : la légende

17h15 DGSI, la maison du secret

18h50 Canal Rugby Club 1re partie

20h00 Avant-match Top 14

20h05 Rugby : Top 14

22h02 Canal Rugby Club le débrief

22h24 The Killer

00h15 Le fil

02h06 Zodiac : l'obsession

02h47 Zodiac : l'obsession
- 10h15 Des régions gourmandes

10h45 Météo

10h50 Outremer.l'info

11h00 Enquêtes de région le mag

11h15 ICI 12/13

11h55 Mon côté sud

12h35 Samedi d'en rire

13h35 Samedi d'en rire

14h40 Samedi d'en rire

15h35 Expression directe

15h40 La p'tite librairie

15h45 Le jeu des 1000 euros

16h25 Slam

17h05 Questions pour un champion

18h00 ICI 19/20 édition toutes régions

18h55 Tout le sport

19h30 Saveurs de saison

19h35 Un Hellfest... sinon rien !

20h05 Meurtres à...

21h40 Meurtres à...

23h10 Oh la la, Alagna ! De la Sicile à Little Italy

01h10 La p'tite librairie

02h10 Samedi d'en rire



arte

- 05h00 M6 Kid

06h45 Absolument stars

09h10 66 minutes : le doc

09h55 66 minutes : grand format

10h45 66 minutes : grand format

11h40 Météo

11h45 Le 12.45

12h30 Cauchemar en cuisine

13h35 Cauchemar en cuisine

14h20 Cauchemar en cuisine

15h30 Cauchemar en cuisine

16h30 La meilleure destination vacances

17h35 La meilleure destination vacances

18h40 Météo

18h45 Le 19.45

19h30 Scènes de ménages

20h10 The Rookie : le flic de Los Angeles

20h55 The Rookie : le flic de Los Angeles

21h50 The Rookie : le flic de Los Angeles

22h35 The Rookie : le flic de Los Angeles

23h55 Programmes de la nuit
- 08h25 Invitation au voyage

09h05 Cuisines des terroirs

09h30 Fascinant Maghreb

10h25 Fascinant Maghreb

11h20 Fascinant Maghreb

12h30 Complots

14h40 Mel Gibson : A la folie, passionnément...

15h50 Invitation au voyage

16h30 Alsace, terre d'orgues

17h00 Lettonie, la magie du solstice d'été

17h50 Arte reportage

18h45 Arte journal

19h05 28 minutes

19h55 "Les quatre saisons" à Venise

20h45 Vivaldi, le génie des "Quatre saisons"

21h40 Les saisons de la danse

22h30 Les grands moments de la musique

23h10 Marie-Thérèse d'Autriche

01h05 Rwanda, la couleur du sang

02h05 Les reines de la savane africaine

TÉLÉVISION

15



3

20h10

MEURTRES À...



Clément Royan est sollicité pour enquêter sur un meurtre. L'affaire prend une dimension particulière lorsque la victime se révèle être un ex-employé du casino dirigé par sa grand-mère, Denise. Issu d'une lignée prospère liée aux casinos, le capitaine Royan doit composer avec un dilemme, alors que de longue date, son choix de carrière policière le tient à distance de cette sphère familiale. Il se retrouve confronté à ses racines. Au cours de son enquête, Clément doit également collaborer avec une ancienne collègue, pour qui des sentiments passés semblent persistants.

Acteur: Marie-Christine Barrault (Denise Royan), Nicolas Gob (Clément Royan).



20h10

THE ROOKIE : LE FLIC DE LOS ANGELES



Les membres du LAPD cherchent à comprendre les raisons des violentes attaques dont ils ont été victimes. En parallèle, un certain Boyd Taylor braque la Réserve fédérale. Nolan se rend sur place mais, après une fusillade, les cambrioleurs parviennent à s'échapper. Six semaines plus tard, alors que l'équipe court toujours après les braqueurs, Lucy se prépare pour son examen de détective et Nolan affronte l'anxiété de Bailey à quelques jours de leur mariage. Aaron, qui a survécu à une fusillade, et Angela, jeune maman, reprenant quant à eux le chemin du travail.

Realisateur: Bill Roe
Scénariste: Alexi Hawley



22h24

LE GRAND QUIZ



Ce jeu regroupe en plateau cent-cinquante candidats divisés en trois catégories d'âges. Les enfants, parents et grands-parents sont soumis à cinquante-quatre questions qui mettent à l'épreuve leurs capacités de vivacité, de représentation spatiale, de logique, de connaissances, d'observation et de stratégie mentale.

Les trois meilleurs concurrents de chaque catégorie s'affrontent en finale pour déterminer celui qui remportera les 12000 euros promis au gagnant. Pour la première fois, les téléspectateurs ont l'occasion de se confronter au quiz et de calculer leur Q.I en famille.

Presentateur: Hélène Mannarino



ORAN
30 | 23

Lever du soleil	
Coucher du soleil	
Humidité	
Vent	



05h47
20h27
89%
08 km/h

Alger		29-21
Constantine		34-18
Annaba		31-18
Ouargla		38-25
Mostaganem		31-23
Béchar		39-27

Impact de la guerre Iran-Israël sur le transport aérien

Moyen Orient: Une zone rouge

Par Nadira FOUDAD

La compagnie Nationale Air Algérie se dit «navrée» pour les désagréments causés concernant l'annulation des vols vers les pays arabes depuis le déclenchement la guerre israélo-iranienne «qui ne dépend pas de sa volonté». La compagnie met à la disposition de ses voyageurs impactés par les annulations de leurs vols le numéro de son centre d'appel: 33 02. En effet et face aux événements et les bombardements, Air Algérie a annoncé, dans un communiqué, l'annulation de tous ses vols à destination et en provenance de la capitale jordanienne Amman, "pour des raisons de sécurité" et ce, "jusqu'à nouvel ordre" tout en exprimant ses regrets face à cette situation indépendante de sa volonté. Rien ne va plus puisque il s'agit bel et bien d'une guerre sans merci que se livrent les deux pays et Air Algérie se joint aux autres compagnies internationales depuis le début de l'agression sioniste contre l'Iran le 13 juin dernier. Plusieurs compagnies aériennes, à l'instar d'Air France, Lufthansa, Qatar Airways ou encore Emirates, ont annoncé la suspension de leurs vols dans plusieurs pays de la région du moyen Orient et les régions périphériques. Plusieurs pays du Moyen-Orient, notamment l'Iran, l'Irak ou encore le Liban et la Jordanie, ont fermé ou restreint leurs espaces aériens. Une situation qui a sensiblement impacté le trafic aérien dans la région, rapporte l'Echo Touristique. A ce titre, certains trajets vers l'Asie sont annulés. Les compagnies aériennes subissent les conséquences logistiques et financières par l'augmentation de la consommation de carburant, difficultés à coordonner les rotations d'équipages et de flottes, voire des retards en cascade dans les aéroports d'arrivée. Les conflits géopolitiques et les guerres ont depuis toujours un impact direct et désastreux sur les routes aériennes et l'aviation et le transport des voyageurs par voie aérienne. La guerre entre l'Iran et Israël et la lourde artillerie utilisée par la République iranienne pour riposter contre l'agression sioniste perturbent dramatiquement les vols internationaux d'où des désagréments causés aux voyageurs abandonnés dans les aéroports car ces compagnies aériennes sont obligées de contourner une vaste zone du Moyen-Orient, rallongeant les vols entre l'Europe et l'Asie.

Riposte iranienne à l'agression sioniste

Israël subit de grosses pertes

La riposte iranienne à l'agression sioniste s'est accentuée ces dernières heures, faisant subir d'énormes pertes à l'entité sioniste, alors que les appels des hautes autorités iraniennes à l'unité et à la résistance populaire se multiplient pour défendre la nation face à l'agresseur. Au septième jour de l'agression sioniste, le Guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, s'est adressé au peuple, l'exhortant à "ne jamais se laisser faire" et à "résister jusqu'au bout". "Ne laissez pas l'ennemi sentir que vous le craignez ou que vous vous sentez faibles face à lui. S'il sent que vous le craignez, il ne vous lâchera pas. Continuez avec la même fermeté que vous avez démontrée jusqu'à aujourd'hui", a-t-il souligné, affirmant que la victoire sera du côté de l'Iran et que l'ennemi sera défait. Pour sa part, le président Massoud Pezeshkian a affirmé que l'unité nationale et la solidarité aideraient le pays à surmonter toute crise. "Je crois que nous sur-

monterons chaque crise grâce à la solidarité et à l'unité nationales", a-t-il déclaré lors d'une réunion hebdomadaire de son Cabinet. Dans le même sillage, le conseiller du Guide suprême de la révolution islamique, Ali Larijani, a appelé les Iraniens à redoubler de résistance et de persévérance face à l'agression de l'entité sioniste, affirmant que cette attitude est "la clé à même de permettre au peuple iranien de vaincre l'ennemi sioniste". Il a relevé que "la persévérance d'aujourd'hui repoussera l'ennemi, mais le manque de résistance permettra à l'ennemi de maintenir la pression", ajoutant que "le manque de fermeté face à l'ennemi prolongerait la guerre, de sorte que la société perdrait sa dignité ou serait contrainte de supporter davantage de pressions". Il a mis l'accent, à cet égard, sur "la nécessité pour tous les Iraniens de soutenir les forces armées", soutenant que "si l'entité sioniste sent une faiblesse, elle engage-

car immédiatement des négociations, car c'est un régime fragile et il est actuellement aux prises avec des problèmes internes". Alors que l'Iran a intensifié sa riposte aux attaques sionistes, les appels à la désescalade et à la retenue se poursuivent à travers le monde et plusieurs pays et organisations internationales ont exhorté le Conseil de sécurité de l'ONU à prendre des mesures urgentes, conformément aux responsabilités qui lui incombent, afin d'apaiser la tension dans la région. L'Iran s'est toujours dit attaché à la voie diplomatique, mais a souligné qu'il continuera toutefois à exercer son droit à l'autodéfense. Le ministre des Affaires étrangères iranien, Abbas Araghchi, a confirmé, jeudi, son intention de rencontrer, vendredi en Suisse, ses homologues de la tróika européenne et le chef de la politique étrangère de l'Union européenne pour écouter et examiner les points de vue et initiatives à même de mettre fin à l'agression sioniste.

Conseil de sécurité de l'ONU

L'Algérie exprime sa volonté à œuvrer pour la paix et la sécurité internationales

L'Algérie a exprimé, jeudi à New York, par la voix de son représentant permanent auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, sa détermination à collaborer avec tous les partenaires internationaux afin de maintenir la paix et la sécurité internationales. "L'Algérie demeure déterminée à collaborer avec tous les partenaires internationaux afin de s'attacher aux causes profondes des conflits et de maintenir la paix et la sécurité internationales", a affirmé M. Bendjama, lors de son intervention à une réunion au Conseil de sécurité de l'ONU sous le thème, "Pauvreté, sous-développement et conflits: conséquence pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales". Soulignant que le monde va bientôt célébrer le 80e anniversaire de la signature de la Charte des Nations unies, il a également affirmé l'attachement de l'Algérie à "l'action multilatérale en faveur de la paix". "Il ne s'agit

pas là d'une option pour nous, mais d'un engagement authentique en faveur de la paix et du développement durable dans le monde entier", a-t-il soutenu. Il a, en outre, fait remarquer que l'humanité était aujourd'hui témoin de "difficultés majeures", telles que l'escalade sans précédent de crises et de nouvelles menaces complexes qui jettent une ombre sur la situation socio-économique, en particulier dans les pays en développement. A ce titre, M. Bendjama a signalé que "le programme 2030 nous offre la perspective d'un avenir meilleur". Et pourtant, a-t-il regretté, "moins d'un quart de ces objectifs sont actuellement atteints". Il a relevé que "ce manque de progrès a inévitablement une incidence sur la pauvreté qui augmente notamment dans les régions touchées par des conflits", notant que "cette tendance regrettable crée un terreau fertile pour l'extré-

misme, la violence et le terrorisme". Dans ce contexte, il a appelé à accorder la priorité tant à la sécurité qu'au développement à travers des "solutions d'ensemble et pérennes", soutenant que cette approche "permettra de créer des conditions propices au développement et à la paix". Par ailleurs, le représentant permanent de l'Algérie à l'ONU a estimé que "les efforts consentis dans le cadre de l'examen des opérations de paix des Nations unies doivent se faire sous un prisme plus vaste qui n'empêche pas l'action en faveur du développement dans le cadre d'autres mécanismes". Par conséquent, a-t-il dit, "nous demandons un processus d'adaptation général fondée sur des mandats conçus pour appuyer les efforts de développement et promouvoir les droits humains à travers de mécanismes onusiens efficaces". M. Bendjama a indiqué que "l'Algérie considère que la consolidation de la paix est un outil essentiel du relèvement au lendemain des conflits", soutenant que "cette approche permet d'éviter la reprise de la violence, de consolider les institutions nationales et d'asseoir les principes de justice et de réconciliation et d'égalité". Il a notamment insisté sur "l'importance de consolider la coordination entre les organismes onusiens et les partenaires régionaux", tout en demandant particulièrement "un renforcement de la coopération avec l'Union africaine (UA) afin de concevoir des visions communes, une utilisation optimale des ressources et de mener des actions permettant de répondre aux besoins en développement en respectant les priorités des pays d'Afrique et l'agenda 2063". Soulignant qu'il était urgent de lancer des initiatives en faveur de la paix, de la sécurité et de médiation, M. Bendjama a alerté sur le fait que ces initiatives soient actuellement "confrontées à des problèmes de financement".

Appel à une solidarité mondiale

Hausse continue du nombre de réfugiés dans le monde

La Journée mondiale des réfugiés, commémorée vendredi, survient à un moment où les tensions, les conflits et les atteintes aux droits de l'homme continuent de miner différentes régions du monde, parallèlement aux effets du changement climatique, forçant des dizaines de milliers de personnes à quitter annuellement leurs foyers pour se réfugier dans d'autres pays. En date du 4 décembre 2000, l'ONU avait décrété la journée du 20 juin Journée mondiale des réfugiés afin de faire connaître la souffrance de ces personnes mais aussi leurs besoins. La première célébration de cette journée, le 20 juin 2001, a coïncidé avec le 50e anniversaire de la Convention relative au statut des réfugiés de 1951. La date du 20 juin a été également choisie car elle correspondait à la Journée du réfugié africain, célébrée dans de nombreux pays du continent. Un rapport rendu public le 12 juin par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) révèle que 122,1 millions de personnes ont été forcées de fuir leurs foyers dans le monde jusqu'à fin avril dernier à cause de guerres, de violences ou de persécutions, soit une décennie de hausse annuelle du nombre de déplacés. Le Soudan -où un conflit fait rage depuis la mi-avril 2023 et où la crise humanitaire et alimentaire jette des mil-

lions de gens sur les routes- est désormais le pays qui compte le plus de déplacés de force : 14,3 millions. La Journée mondiale des réfugiés est célébrée cette année au moment où l'entité sioniste continue à commettre les pires massacres contre le peuple palestinien désarmé. Et en dépit de cette guerre d'extermination qui se poursuit à Ghaza depuis octobre 2023 et l'agression contre la Cisjordanie occupée, les Palestiniens résistent et ne quittent pas leur terre, refusant catégoriquement tous les plans de déplacement et assurant que la Nakba de 1948 ne se reproduira pas. De son côté, l'Organe centrale palestinien des statistiques a indiqué, dans un rapport, que le nombre de réfugiés palestiniens dans les territoires occupés et à l'étranger avait dépassé les 6 millions, tous enregistrés auprès de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA). Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, qui constate l'apport potentiel des réfugiés aux pays d'accueil, a appelé à une solidarité mondiale envers ces personnes à travers l'appui de leur intégration de façon complète dans les sociétés et les économies des pays d'accueil, en attendant la fin des conflits et des conditions ayant mené à leur déplacement.